Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 28 Rajeb 1445
9 Février 2024

N° 18

40ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **257**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **259**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **262**
Homologation de résolutions **262**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **263**
Avis aux créanciers..... **267**
Convocations
Sociétés anonymes **269**
Sociétés à responsabilité limitée **272**
Autres sociétés **272**
Actes Administratifs
Avis au public **273**
Divers
Avis au public..... **273**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de SICAV RENDEMENT **275**
Bilan de SICAV CROISSANCE **277**
Bilan de SICAV L'INVESTISSEUR **279**
Bilan de SICAV L'EPARGNANT **281**
Bilan de SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE **283**
Bilan de SICAV AVENIR..... **285**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Clôture de la liquidation anticipée d'un OPCVM

MAC AL HOUDA FCP

Fonds Commun de Placement en état de liquidation

Agrément du CMF n° 16-2010 du 19 mai 2010

Agrément du CMF de la liquidation n°70-2023 du 13 septembre 2023

MAC SA, intermédiaire en bourse, gestionnaire du fonds MAC AL HOUDA FCP porte à la connaissance des porteurs de parts et du public que la liquidation anticipée du fonds a été clôturée et que la valeur liquidative a été valorisée à 153,292 Dinars.

Le montant revenant à chaque porteur de parts calculé compte tenu du nombre de parts détenues et sur la base de cette valeur liquidative sera versé dans son compte ouvert auprès de MAC SA le mardi 13 février 2024.

Pour plus d'informations sur les conditions de la liquidation du fonds, un rapport est mis à la disposition des porteurs de parts auprès du siège social du gestionnaire MAC SA sis à la rue du Lac Constance, Green Center, Bloc C, 2ème étage, 1053 Les Berges du Lac.

2024R00283SANB2

LES GRANDS ECRANS DE TUNIS CITY

Société anonyme

Capital social : 4.650.000 Dinars

Siège social : Rue du Lac Tana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

Identifiant Unique : 1510267Y

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31/7/2023 (enregistré à la Recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau - Tunis le 13/9/2023 sous le Qn°M08119 En°23804263)

- Les actionnaires ont décidé d'approuver les états financiers arrêtés au 31/12/2022

- Les actionnaires ont décidé de renouveler le mandat de la Société AMC Ernst & Young représentée par Mr. Achraf Guermech en sa qualité de commissaire aux comptes pour une durée de (3) trois années.

- Un exemplaire a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 29/9/2023 sous dossier n°2023164504.

2024400238SANB2

Notice

Augmentation de capital

Article 164 et 329 du code des sociétés commerciales

LAND'OR HOLDING

Société anonyme

Capital social : 30.145.275 DT

Siège social : Bir Jedid - Khelidia - 2054 Ben Arous - Tunisie

I.U. : 1549987F

EMISSION D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS RESERVEE A MAGHREB PRIVATE EQUITY FUND IV LLC

Décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 29 décembre 2023

Conformément aux dispositions des articles 164 et 329 du code des sociétés commerciales, et après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration ainsi que du rapport spécial du commissaire aux comptes sur l'opération de conversion du compte courant actionnaires en obligations convertibles en actions, l'assemblée générale extraordinaire du 29 décembre 2023 a décidé de procéder à l'émission d'obligations convertibles en actions (ci-après les «OCA»). La souscription de ces OCA est réservée en exclusivité à la société Maghreb Private Equity Fund IV LLC (Ci-après «MPEF IV»).

Société émettrice : Land'Or Holding, société anonyme de droit tunisien au capital de 30.145.275 Dinars, dont le siège social est sis à Bir Jedid, 2054 Khelidia, Ben Arous, Tunisie, immatriculée au registre national des entreprises sous l'identifiant unique n°1549987F (ci-après la «Société»).

Montant de l'émission d'OCA : vingt et un millions et quatre cent mille (21.400.000) Dinars.

Objet social : la détention et la gestion de participation dans d'autres sociétés.

Durée : 99 ans.

Dépôt du procès-verbal : deux exemplaires du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 29 décembre 2023 ont été déposés au registre national des entreprises le 1er Février 2024 sous quittance numéro AC02182024.

Nombre et valeur des OCA à émettre : deux millions cent quarante mille (2.140, 000) OCA d'une valeur nominale de dix Dinars Tunisiens (10 DT) chacune.

Libération : intégrale à la souscription.

Forme des OCA : les OCA seront nominatives. La propriété des OCA sera établie par une inscription en compte au nom de leur titulaire sur les registres de la Société.

Cessibilité des OCA : Librement cessible.

Période de souscription : La souscription aux OCA par MPEF IV pourra être réalisée durant un délai de quinze (15) jours commençant à courir à compter de la date de parution de la présente notice au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Il est précisé que ce délai de quinze (15) jours pourra être clôturé par anticipation dès la souscription de la totalité des OCA.

Modalités de souscription : la souscription aux OCA est faite par la compensation avec le montant total du compte courant actionnaire ouvert sur les comptes de la Société au nom de MPEF IV autorisée par la Banque Centrale de Tunisie en vertu de son autorisation en date du 21 novembre 2023.

Date de jouissance : à la date de clôture de souscription.

Maturité des OCA : les OCA sont émises pour une durée de cinq (5) ans à compter de la date de clôture de la période de souscription.

Forme des actions issues de la conversion des OCA : actions ordinaires.

Modalités de conversion des obligations convertibles en actions :

MPEF IV sera en droit de demander la conversion des OCA en actions dans les cas suivants :

1. En cas de survenance d'un Evénement de Liquidité ou d'un Cas de Départ.

Le nombre d'Actions devant être émises par la Société et souscrites par MPEF IV par conversion des OCA sera calculé sur la base de la Valorisation Pré-Money de la Société, majorée du montant de l'Augmentation de Capital Réservée à MPEF IV (ainsi que de toute autre augmentation de capital en numéraire de la Société survenue entre la Date de Souscription des OCA et la Date de Conversion).

2. En cas de survenance d'un cas de défaut :

Le nombre d'Actions devant être émises par la Société et souscrites par MPEF IV par conversion des OCA sera calculé sur la base d'une Valorisation Pré-Moncy de la Société, majorée du montant de l'Augmentation de Capital Réservée à MPEF IV (ainsi que de toute autre augmentation de capital en numéraire de la Société survenue entre la Date de Souscription des OCA et la Date de Conversion) décotée d'au moins 35 % et permettant à MPEF IV de réaliser un TRI N et d'au moins 30% sur l'Investissement sans que le multiple réalisé sur le montant de l'Investissement converti en Euros à la date de l'Investissement ne soit inférieur à 2 fois.

Etablissements domiciliataires : Il s'agit d'un placement sans appel public à l'épargne. L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre des obligations convertibles en actions détenues seront assurées durant toute la durée de vie des obligations convertibles en actions par la Société.

Modalités et délais de délivrance des titres : MPEF IV recevra dès la clôture de l'émission une attestation de propriété des OCA délivrée par la Société.

Mode de placement : Il s'agit d'un placement privé au profit de MPEF IV.

But de l'émission : Conversion du Compte Courant Actionnaires en OCA.

Garantie : Les obligations convertibles en actions ne sont pas assorties de garantie.

2024400244SANB2

Notice

MANUFACTURE DE TOLE FINE ET D'EMBALLAGE METALLIQUE

«MTF EMBAMET»

Société anonyme

Au capital de 36 200 000 TND

Siège social : Z.I Ariana Tunis

Identifiant unique : 0035929G

Conformément aux dispositions de l'article 164 du code des sociétés commerciales :

Dénomination sociale de la société : MANUFACTURE DE TOLE FINE ET D'EMBALLAGE METALLIQUE «MTF EMBAMET»

Forme de la société : Société anonyme ne faisant pas appel public à l'épargne.

Adresse : Z.I Ariana Tunis.

Objet : La fabrication et la commercialisation des emballages de toute nature et notamment l'emballage métallique.

Durée de vie de la société : 99 ans de la date de sa constitution définitive.

Tout actionnaire, détenant au moins le nombre minimum d'actions fixé par la loi dans le capital de la société, a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, sur simple justification de son identité et d'une inscription de ses actions sur un compte tenu par la société.

Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions ayant droit de vote.

Répartition des bénéfices : Attribution de 5% pour le fond des réserves légale, le solde à répartir par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire.

En vertu du P.V. de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 Novembre 2023, les actionnaires ont décidé :

Conformément aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales, une réduction de capital par absorption des pertes à concurrence de 28 960 000 dinars portant le capital de 36 200 000 dinars à 7 240 000 dinars et ce par la réduction de la valeur nominale de l'action de quatre (4) dinars chacune, pour être ramenée de cinq dinars (5 DT) à un dinar (1DT) chacune.

Une augmentation de capital en numéraire d'un montant de vingt millions (20 000 000) dinars et ce par la création et d'émission de vingt millions (20 000 000) actions d'un (1DT) dinars chacune à libérer du quart à la souscription.

Les anciens actionnaires ont le droit d'exercer leur droit préférentiel de souscription tant au titre irréductible que réductible.

Le capital social sera ainsi porté de 7 240 000 dinars à 27 240 000 dinars devisé en 27 240 000 actions d'un Dinar (1 TND) chacune.

Le délai ouvert pour la souscription est de 15 jours à partir de la date de la publication au JORT avec la possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

Banque de dépôt des fonds : la Société Tunisienne de Banque Agence Habib Thameur Tunis, compte indisponible n°10000000091761078871.

Le P.V. de l'AGE précitée a été déposé provisoirement au Registre National des Entreprises en date du 24/01/2024 sous la référence AC 03122024.

2024400251SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

SE BORDNETZE EL FEJJA SARL

Société à Responsabilité Limitée Non-Résidente

Capital social : 9.280.000 Dinars

Pôle Industriel Neopark EL Fejja - 1153 Mornaguia

I.U : 1603548T

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 5/9/2023 enregistré à la recette des finances de Mornaguia le 30/10/2023 sous Qn°M054153 En°23701710.

Les associés approuvent les états financiers arrêtés au 31/3/2023.

Les associés décident de renouveler le mandat de la société F.M.B.Z.-KPMG Tunisie représentée par Mr. Dhia Bouzayen en sa qualité de commissaire aux comptes pour une durée de trois (3) années.

Dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n° 1603548T et dossier n°20247037 le 30/1/2024.

2024400239SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé en date du 25 et 30 janvier 2024 enregistré à la recette des finances de sidi Hssine Tunis le 31 janvier 2024 quittance n°M014626 enregistrée sous le n°24200430. Monsieur Salah Abouab demeurant au 12 Rue 42677 cité Mourad sidi Hssine Tunis vend à Madame Aicha Touili l'ensemble du fonds de commerce exploité dans le local n°337 avenue 14 janvier Jinan Zeitoun 1095 Sidi Hssine (lotissement El euch auparavant) Tunis consistant en la vente de meubles anciens.

Les oppositions doivent se faire à peine de nullité au cabinet de la rédactrice du contrat de vente ; adresse suivante : 21 Rue Malta Sghira Tunis où est déposé un des originaux du contrat de vente et ce dans un délai de vingt jours à partir de la date de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne. Le présent avis a été publié au journal «Achourouk» en date du 6 février 2024.

2024T00111FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 22 décembre 2023, enregistré à la recette des finances de Bizerte le 3/01/2024 sous le numéro 24200052, quittance n°M000745, Mme. Jihene Chouka C.I.N 05676149 a cédé pour son propre compte et pour le compte de ses mandants Souhaila Chouka, Badii Chouka et Monjia Chouka demeurant à Cité Bougatfa 2 rue Sakr Kouraiche n°44 Bizerte à Mr. Nour Sta C.I.N 05665766 demeurant au 50 Sanyat Al Rumman Bizerte, le fonds de commerce consistant en pizzeria et fast-food, sis au 84 avenue Hédi Chaker Bizerte.

Le présent avis a été publié au journal Echourouk ainsi qu'au journal le Quotidien du 13/01/2024.

Toute opposition doit être faite entre les mains de Maître Fethi Mokdad, titulaire de matricule fiscal n°459362 S, à son Etude sise au 14 rue du Martyr Mohamed Rjiba Bizerte, dans le délai des vingt jours qui suivent la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

2024T00114FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 15 et 16 Janvier 2024 et enregistré à la recette des finances Boumhel - ben Arous le 24/01/2024 (Reçu n°M007327 enregistrement n°24200286) prix; 1.60 Dnt La Société (SEBAC) SARL, IU : 0757930P a vendu la totalité du fonds de commerce à Société (COIN BRICO KHALILI) sis à la rue Maka Cité Mahrajan, Boumhel - Bessatine - Ben Arous Exploité «tout commerce «avec tous ses éléments corporels et incorporels. Toute opposition doit être déposée au bureau Maître Manel Ferchichi Avocate auprès de la cour de cassation sise au n°09 rue Libye - Résidence de Jardin, bureau A 5 - 1er étage, Lafayette - Tunis dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Alchourouk daté le 4/01/2024.

2024R00276FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Maître Ridha Ben Othman

Avocat à la cour de cassation

Rue des Martyrs Sousse

Tél : 73.227.227-73.223.569

Fax : 73.224.453

ridha.benothman@topnet.tn

MF : 298903 E/A/P/000

Suivant acte sous seing privé du 16/12/2023 enregistré à la Recette des finances Zaouiet Sousse le 11/01/2024 sous le n°24200039, n° de quittance M003043, la société TPS, SARL, ayant son siège route de Msaken Zaouiet Sousse - Sousse, MF : 0708372H, a vendu à la société Ennasr, SARL, ayant son siège à la rue de la municipalité Sousse, MF : 0009334K, le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité dans le transport terrestre de marchandises dans le local sis à Zaouiet Sousse route de Msaken.

L'acheteuse a élu domicile à son siège social.

Les oppositions sont acceptées dans le délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT entre les mains de l'acheteuse dans son adresse sus-indiquée.

Cet avis a été publié au journal La Presse le 30/01/2024.

2024S00160FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de contrat de vente de fonds de commerce enregistré à la recette des finances d'Hammam Sousse le 31 Janvier 2024 suivant reçu n°13826 Quittance n°24200752.

Amine Ahmadi a vendu à Ilyes Chaieb le fonds de commerce exploité au local situé à la rue de Charles de Gaule n°94 Hammam Sousse destiné à la vente des volailles et à l'exercice de tout commerce.

Les oppositions seront faites entre les mains de maître Mestiri Moktar demeurant à la rue d'Alger Sousse 20 jours de la publication de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal Assahafa le 2 février 2024 F : 2300246 et au journal La Presse le 2 février 2024 03/2300245.

2024S00164FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte de don d'un fonds de commerce, rédigé par l'huissier de Mahdia Maître Afif Fathallah et son assesseur Maître Ali Bengacem, enregistré en date du 12/6/2023 à la recette des finances d'El Jem sous Quittance n°M035077, Mr Moez Ben Mokhtar Ben Hamza Boukhris pour le compte de sa mère Yezza Bent Othmen Ben Amor Kharoubi épouse Mokhtar Boukhris et ses sœurs Najah Ben Mokhtar Boukhris et Leila Ben Mokhtar Boukhris selon procuration signée à la municipalité d'El Jem en date du 16/5/2023 et à la municipalité de Boumerdess le 12/5/2023 et la municipalité de Médenine Sud le 11/5/2023, ont donné sous forme de donation la totalité du fonds de commerce du local destiné à la vente des volailles et dérivés (Identifiant Unique n°162713B) sise au marché municipal de Boumerdes, à Mr Mohamed Ali Boukhris, CIN n°08665316, avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions se font entre les mains de l'huissier Afif Fathallah à son cabinet sis à l'Avenue Hédi Chaker - El Jem dans un délai de 20 jours de la date de sa parution au Jort. Cet avis a été publié au journal «Echourouk» du 01/02/2024.

2024S00169FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé en date du 4/12/2023 enregistré à la recette des finances de Mahres sous le n°23201652 et quittance n°M050251, Mme Zarrouk Mahbouba a vendu la totalité du fonds de commerce exploité comme une pizzeria "SALON 63" sis à la route Agareb Mahres Sfax à Mr Lajnef Aymen.

Toute opposition sera au bureau de maître Mouna Ben Saada sis au 29 avenue Habib Bourguiba 3000 Sfax.

Cette annonce est publiée aux journaux Le Quotidien et Echourouk le 13/01/2024.

2024X00146FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant d'un acte sous seing privé en date du 30/6/2022 enregistré à la recette des finances rue Habib Bourguiba du Sfax sous le n°22202991 et quittance n°M058183, Mr Sahli Abderrazzek a vendu la totalité du fonds de commerce exploité dans le commerce des fruits et légumes sis à la route Mharza klm 1 avenue el Khalil Ben Ahmed 3042 Sfax sud à Mr Bdida Sayed.

Toute opposition se fera au bureau de maître Mouna Ben Saada sis au 29 avenue Habib Bourguiba 3000 Sfax.

Cette annonce est publiée aux journaux Le Quotidien et Echourouk le 13/01/2024.

2024X00147FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 24/01/2024, enregistré à la recette des finances Radés le 24 Janvier 2024 sous le n°24200248, quittance n°M005532, Monsieur Abdessalem Sghaier, (CIN 05922675) inscrit au registre national des entreprises sous l'identifiant unique 1425268V demeurant au 85 rue Azouz Rebai, El Manar 2, Tunis, a cédé à Monsieur Louay Roudesly, C.I.N n°09609900, demeurant au 12 rue des Canaris, Radés Miliane, Ben Arous, la totalité du fonds de commerce consistant en une Buvette, inscrit au registre national des entreprises sous l'identifiant unique 1425268V et exploité dans le local sis au 15 avenue Farhat Hached, Radés, Ben Arous.

Les oppositions éventuelles sont recevables entre les mains du vendeur sis au 85 rue Azouz Rebai, El Manar 2, Tunis, et ce dans les 20 jours suivant la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Un extrait de cet avis a été publié au journal Essahafa le 01/02/2024.

2024400229FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 25/1/2024, enregistré à la recette des finances - Ariana le 25/1/2024 sous le n°24200697 quittance n°M011254 Mr Tawfik Khorchani demeurant à Cité Ettahrir Ghomrassen Tattaouine a vendu à Mre Ezzeddine Gadhgadhi demeurant à Fernena Kasserine.

La totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné en tant que fast-food sis à l'Avenue la République n°8 Ariana.

Les éventuelles oppositions seront reçues par l'acquéreur dans l'adresse du fonds de commerce et ce dans un délai maximum de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Une copie du contrat de vente a été déposée à l'adresse du fonds de commerce entre les mains de l'acquéreur.

Cet avis a été publié au journal «Assabah» le 1/2/2024.

2024400230FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé, établi par Maître Mohamed Ali Dalaji,

Avocat au n°2, Rue Jazira Tunis, enregistré à la Recette des Finances Denden sous le n°24200353, quittance n°M007913, Mme Dorra Boulila, titulaire de la CIN n°05342047 a vendu à la société «GIE ELYNART», RNE n°1638680K, la totalité du fonds de commerce exploité dans le local sis au n°22, village artisanal Avenue de l'Indépendance Denden destiné à l'activité de fabrication et de commerce d'articles en argent, en Amber et en Corail.

Les éventuelles oppositions à la vente doivent être déposées chez Mr Bassem Charfeddine dans son bureau sis au 8, Rue Jean Jacques Rousseau, Imm. Rousseau Bureau 2-2-1073 Montplaisir Tunis dans les vingt jours à partir de la parution de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien le 26 Janvier 2024.

2024400233FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de cession de fonds de commerce en date du 12/1/2024 enregistré à la recette des finances cité Ettadhamen le 12/01/2024 sous le n°24200291 (Quittance n°M006040), M. Maher JAFELI a cédé à M. Sofiene Jafeli le fonds de commerce (vente produits de nettoyage et parfums) exploité au local sis à l'Av. Farhat Hached, cité Jomhouria, El Mnihla, Ariana.

Les oppositions doivent être faites dans un délai de 20 j à compter de la publication de cet avis au j.o.r.t., entre les mains de Maher Jefali qui a élu domicile au cabinet de Me Zorgati Med Amine, Avocat, Bardo - Center, Imm. 7, Bardo.

Cet avis est paru au quotidien "Dar Assabah" du 31/01/2024.

2024400242FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte en date du 18/12/2023 enregistré le 27/12/2023 à la recette des finances de Manouba n°23205389 (reçu n°M085031), Mme Sabiha ben Tarjem titulaire de la CIN n°00811234, demeurant à cité Bassatine Mornaguia, a cédé à la société S W R des Electroménagers, MF : 1428276/H, sise à la Route de Mateur klm6 Manouba, la totalité du fonds de commerce du local, sis à la Rue de Mateur klm 6 Manouba, avec ses éléments matériels et moraux, qui correspond au commerce des meubles et des électroménagers, les oppositions sont reçues dans les délais légaux au local du Fonds de commerce sis à Rue de Mateur km 6 Mannouba, dans un délai de vingt jours à partir de la date de publication de cet extrait au jort. Cette annonce a été publiée dans deux journaux : Essabah et Le Temps le 12/01/2024.

2024400250FCCC2

Location gérance libre

Contrat de Location de Fonds de Commerce

En Gérance Libre

Par acte du contrat de location de gérance libre du fonds de commerce rédigé le 29/9/2023 et enregistré à la recette des finances rue Ghandi - Tunis en date du 17/01/2024 reçu n°M005584 et enregistrement n°24300327. Il a été procédé à la location de la société Tunis Center inscrite au Registre National des Entreprises d'un identifiant unique n°0033245A dont le siège social est à Tunis, 4 rue de Grèce - 1000 Tunis du Fonds de commerce du local n°336 sis au 1er étage du Centre Commercial «Le Palmarium» au profit de Madame Sonia Bent Taoufik El Ghozzi titulaire de la carte d'identité nationale n°01321092 en date du 17/11/2011 dont l'activité est exclusivement le commerce du prêt à porter et ce durant la période allant du 01/9/2023 au 31/8/2024.

Cette annonce a été publiée au journal «Achourouk» le 27 Janvier 2024.

2024T00107FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 22 janvier 2024, enregistré à la recette des finances -Bab suika le 01/02/2024, Reçu n°24300305, quittance n°M008911, Mr Abdelkader Ben Amor Mtimit CIN n°00162108 a loué à Madame Ayda Bent Hssine ben Boumnijil CIN n°07326815 la totalité du fonds de commerce situé à l'angle des rues al Monji Slim et Mohamed Ali au centre-ville de Tunis pour un an renouvelable à partir du 01/02/2024 jusqu'à 31/01/2025.

Les oppositions seront acceptées dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée dans le journal le Temps du 6/02/2024.

2024T00109FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 18/01/2024, enregistré à la recette des finances au palais des finances Avenue Farhat Hached Bizerte, le 19/01/2024 sous le n°24300285, quittance n°M005505, monsieur Fathi Turki a loué à monsieur Ahmed Mouha qui accepte la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, exploité à Rue Borj El Cherch, à coté du café El Médina Bizerte, destiné pour la restauration rapide.

La location du fonds a été consentie pour deux ans du 1er janvier 2024 à fin décembre 2025.

Cet avis a été publié aux journaux «le Quotidien» et «Echourouk» le 25/1/2024.

2024T00115FCCC3

Location d'un fonds de commerce

«Gérance Libre»

Suivant contrat de location d'un fonds de commerce en date du 30 Novembre 2023, enregistré à la recette des finances Bab Souika sous n°24300180 Quittance n°M04700. Mme. Wisal bent Ali Ben Ali Belghith CIN n°01061763 a loué à la société

«Shiny Moon pastry» SUARL en cours de constitution représentée par sa gérante Mme. Fatma Bent Mohamed Ben Hassine Siala, titulaire de la CIN n° 05345330, la totalité du Fonds de Commerce du local destiné tous commerces Pâtisserie Et Boisson sis au n°14, Rue Bechir Sfar Tunis, avec leurs éléments corporels et incorporels pour une durée d'une année à compter du 7/11/2023.

Les oppositions se font entre les mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Assabah en date du 27-01-2024.

2024400213FCCC3

Location d'un fonds de commerce

«Gérance Libre»

Suivant contrat de location d'un fonds de commerce en date du 01 décembre 2023, enregistré à la recette des finances rue de l'Indépendance Bardo sous n°24300334 Quittance n°M006888. Mme. Saida Bent Chedli Ben Salem Sassi Epouse Khaled Kafi, CIN n°00753815 a loué à société «MY LITTLE HOUSE BY NADIA» SUARL en cours de constitution représentée par sa gérante Mme Nadia Bent Ammar Bel Mabrouk Epouse Jamel Ben Mabrouk, titulaire de la CIN n°04725694, la totalité du Fonds de Commerce du local destiné JARDIN D'ENFANTS, GARDERIE sis au n°19, Rue des orangers Bardo Tunis, avec leurs éléments corporels et incorporels. Pour une durée de 2 ans à compter du 01-12- 2023.

Les oppositions se font entre les mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Assabah en date du 27-01-2024.

2024400214FCCC3

Location gérance d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 22/5/2018 enregistré à la Recette des Finances Rue Eljazira le 9/01/2024 (enregistrement numéro 24300067, quittance numéro M002195), les héritiers du défunt Mohamed Farhati, ont donné en location gérance à Mr Kamel Sadaoui un fonds de commerce du local aménagé pour l'activité de vente d'objets parisiens d'antiquités, d'électroménager et de prêt-à-porter, sis au 25 rue Sidi Boumendil Tunis, et ce pour une durée initiale d'un an renouvelable par tacite reconduction pour la même période.

Le présent avis a été publié aux journaux Achourouk et le Quotidien du 3/02/2024.

2024400249FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé signé le 16/02/2023 et enregistré à la recette des finances rue Ghandi le 6/6/2023, quittance n°50920, enregistrement n°23302681. Mme Narjes bent Abdelhamid Dachraoui titulaire de la C.I.N n°00342881 a loué à Mr. Souhayib ben Abdelkrim ben Abddelmajid Mbirki titulaire de la c.i.n. n° 14407361 le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné pour le Fast-food sis au 16 avenue Habib Bourguiba Tunis.

Toutes les oppositions doivent être présentées dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la présente annonce au JORT à l'adresse suivante «Résidence Rania appt B05 avenue Mongi Slim 2045 L'Aouina».

Cet article a été publié au journal le quotidien du 9 Février 2024.

2024400253FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'un syndic de copropriétaires

Suivant P.V d'inspection du Maître Nejmeddine Zayadi huissier notaire en date du 21/01/2024 et noté dans ses registres sous le numéro 302/23 page 166, et selon la décision d'approbation de la municipalité d'Ezzahra en date du 29/01/2024 sous le numéro 293 il a été décidé de constituer un syndic de copropriétaires :

Nom du syndic : Syndic des propriétaires de la résidence El Mouna1

Siège social : Résidence El Mouna 1 Rue Ibn Bassam Ezzahra 2034 Ben Arous.

Comité de Direction :

Mr Ali Ben Derbali : Président du syndic

Mr Nebil Lazrag : Secrétaire général

Mr Zaid Ghaith : Trésorier

Mr Hédi Mazouz : Membre

Mme Ahlem Draoui : Membre.

2024R00250APSF1

Homologation de résolutions

Renouvellement du Bureau de Syndic de la Résidence «Diar El Manar» - El Manar 1

Suivant PV de l'assemblée générale du 19/12/2021 enregistré à la recette des finances El Manar le 16/12/2023 quittance n°M072808 enregistrement n°23803809 et de l'arrêté municipal du 01/4/2022 sous le n°426 émanant de la municipalité de Tunis il a été élu les membres du comité du syndic comme suit :

Président : Mr Kefif Malek

Trésorier : Mr Zrelli Mohamed

Membres : Amel Marzouk - Kharrat Mohamed - Marrouki Amine.

2024T00110APSF2

Renouvellement de syndicat

Syndicat de propriétaires résidence SARRA - Mourouj 5

A la base de procès-verbal du 8/10/2023 enregistré au bureau de la recette des finances Mourouj sous numéro 23705398 reçu n°MO85363 du 9/11/2023 renouvellement du Syndicat d'habitation.

Membres :

Président : Sami Alouene

Trésorier : Mohamed Souissi

Hatem Naffakhi : Membre.

2024R00280APSF2

Avis

Syndic Résidence Zitouna Bloc "C", Cité les Palmerais Laouina Tunis

Conformément au P.V. de l'A.G. en date du 28/01/2024 enregistré à la recette des finances de la Goulette le 29 janvier 2024 sous le n°24700732 reçu n°13516, il a été décidé l'approbation des rapports de gestion relatifs au mandat écoulé et l'élection des membres du nouveau bureau et la répartition des responsabilités entre eux comme suit : Mr. Yassine Haddar Président, Mr. Nabil Abdmouleh Vice Président, Mr. Hichem Krichen Secrétaire Général et Mr. Mohamed Besbes Trésorier.

2024400247APSF2

Syndicat des Propriétaires Résidence El Mazar

Cité wahat Aouina, Tunis

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale du Syndicat des Propriétaires Résidence El Mazar tenue le 25 juin 2023 et enregistré au bureau des finances à Halq El Oued le 8 janvier 2024 sous le numéro de quittance : 3117 enregistré sous n°24700159.

Il a été décidé de :

1. Approuver le rapport moral et financier pour les années 2021-2022

2. Elire un nouveau bureau composé de :

- Président : Anis Ben Mabrouk

- Trésorier : Saleh El Ouerghi

- Membres : Abdelrazzak El Jday, Arousi Kahloul, Abdelhafidh Ben Othmane, Zouheir Khelifi.

2024400248APSF2

Syndicat des copropriétaires de la résidence Saphir, Ennaser 2

La deuxième assemblée générale des copropriétaires de la résidence Saphir Ennaser 2 s'est tenue le 14 Mai 2023 à 10 h du matin et dont le procès-verbal est enregistré au Bureau de la recette des Finances de Manouba le 13 juin 2023, sous le numéro MO43953, quittance numéro 23802372 et une copie conforme du procès-verbal de l'assemblée générale a été déposée à la municipalité de l'Ariana le 19 juin 2023. L'autorisation municipale a été signée le 5 octobre 2023.

L'assemblée générale a décidé à l'unanimité d'élire Mr. Amine Bechir El Houda Inoubli comme président du syndicat, Mr. Ramzi Amara comme trésorier, Mr. Mohamed Feki comme vice président et Mr. Alaeddine Mghaieth comme membre du bureau syndical. Il a également été décidé à l'unanimité de fixer les cotisations mensuelles à 60 dinars pour chaque bien immobilier.

2024400257APSF2

Syndicat des copropriétaires de la résidence Asma, Ennaser 2

A la demande du tiers des copropriétaires de la résidence Asmaa Ennaser 2, la deuxième assemblée générale des copropriétaires de la résidence Asma Ennaser 2 s'est tenue le 15 août 2023 à 18 heures en présence de l'Huissier de Justice Maître Omar Al-Majri, selon son procès-verbal numéro 35474, enregistré au Bureau de la recette des Finances du Bardo le 23 août 2023, sous le numéro 1123, quittance numéro 61408 et une copie conforme du procès-verbal de l'assemblée générale a été déposée à la municipalité de l'Ariana le 6 septembre 2023. L'autorisation municipale a été signée le 8 janvier 2024.

L'assemblée générale a décidé à l'unanimité de révoquer l'actuelle présidente du syndicat et d'élire Mr. Amine Bechir El Houda Inoubli comme président du syndicat, Mme Afifa Ellafi comme trésorière, et les membres : Mr Mourad Ben Zakour, Mme Hala Driss et Mme Sihem Ben Salah Ep Trimech. Il a également été décidé à l'unanimité de fixer à un an la période électorale du mandat électif, sauf renouvellement, de charger le nouveau bureau syndical d'effectuer les travaux d'entretien, et de fixer les cotisations mensuelles à 40 dinars à percevoir à chaque trimestre.

2024400258APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Cabinet Maître Asma Bettaieb

23 Rue Arbi Kabadi El Omrane France Ville

Tél : 54.093.215/20.513.544

MF : 0935888Z/P/000

A la demande de la BH BANK 18 Avenue Med V

Contre la partie saisie Sté AUDIO-VISUEL INTERNATIONAL PRODUCTIONS TUNISIE "AVIP TUNISIE".

A la diligence de Maître Asma Bettaieb Avocate à la cour de cassation.

Immeuble à vendre : TF n°58390 Tunis de 9227 m², sis à Chotrana 2 n°2 Rue 13 Août l'Immeuble constitue de parcelle n°1 du 6151 m² et la parcelle n°2 du 3076 m² sur lesquels est édifiée un bâtiment composé des bureaux appartenant à la Sté AVIP, et 2 parkings des voitures.

Mise à prix : 7.853.900.000 dinars frais en sus.

Date et lieu de la vente : Lundi 11/3/2024 devant le tribunal de 1ère instance de l'Ariana à partir de 9 H du matin.

On peut visiter les lieux tous les jours.

2024T00118VEPA1

Vente à l'enchère publique d'un immeuble

Etude Maître Brik Faycel

Avocat à la cour de cassation

Avenue 2 Mai Médenine

Tél : 75 632 285

Le poursuivant : Ammar Ben Jilani Hamroun, travail demeurant à Elaba Médenine par l'attention de son avocat maître brik Faycel, Avenue 2 mai Médenine

La partie saisie : Samia bent Monamed el Béchir, travail demeurante à cité Stade Avenue Yacoub el Kandi Médenine.

Immeuble mis en vente :

L'immeuble saisi consiste en 77 partielles de la totalité de 231 partielles du titre foncier 588 Médenine nommé "HABIBA 16" composé d'une seule partie numérotée 4 et consiste en deux locaux commerciales séparées d'un mur.

Situation de l'immeuble :

Avenue H.B Médenine nord (zone urbaine) quelques mètres au profondeur du pont de l'oued Gherbaoui, à l'est du comptoir ben hamed.

Délimitation d'immeuble :

L'immeuble est délimité au sud par 17.75 mètres à l'Ouest par 4.65 mètres, à l'est par 17.76 mètres, au profondeur par 8.54 mètres, surface 231 mètre carrés.

Composition de l'immeuble :

L'immeuble consiste en deux locaux commerciales séparés d'un mur, délimités à l'est par avenue H.B l'un situé au profondeur est occupé par une station de lavage auto et l'autre est occupé par un menuisier.

Mise à prix : Cent quatre vingt douze mille cinq cents dinars (192.500.000 dt) suite à l'expertise de Mr Atig Omar datée le 8/01/2023 suite à une ordonnance sur requête n°177555 datée le 30/5/2023 auprès de président du tribunal de 1ère instance de Médenine.

Date et lieu de la vente : à la salle des ventes immobilières au tribunal de 1ère instance de Médenine, à l'audience de lundi le Quatre mars de l'année deux milles vingt quatre (4/3/2024) à neuf heures de matin et suivi par le biais de l'enchère publique pour le dernier qui paye plus.

Les conditions de visite de l'immeuble saisi :

La visite de l'immeuble saisi sont possible chaque jour au long de la semaine de lundi à samedi à partir de 8 h de matin à 18 h du soir, pour les plus amples renseignements et consultation, s'adresser à l'étude da Maître Brik Faycel avocat à la cour de cassation, Avenue 2 mai Médenine (poursuivant) ; chaque jour dans l'horaire administratif de travail à l'exception les jours fériés et les dimanches jusqu'au jour de l'audience de vente sus-indiquée.

2024R00297VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

Banque Internationale Arabe de Tunisie S.A en la personne de son Représentant légal, demeurant à l'Avenue Habib Bourguiba n°70/72 Tunis Immatricule RNE n°000110F Tunis en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

Monsieur Hechemi Ben Mohamed Lili, Titulaire de la CIN n°04040416, demeurant n°1 immeuble B cité Hadramaout Sousse.

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat, rue Mikhaïl Naimy Hammam Sousse, Code T.V.A : 373 343 S/A/P/000.

Immeuble saisi :

La totalité de la propriété objet du Titre Foncier n°86424 Sousse consistant en une villa moderne, comprenant un sous sol, un rez-de-chaussée et premier étage sis à rue Zouhaier Safi cité Sahloul 2 Sousse, d'une superficie de 454 m². Le sous sol se compose d'un salon, 2 pièces, salle de bain, cuisine, garage et dépôt, collecteur d'eau de pluie, d'une superficie de 218m².

Le rez-de-chaussée se compose d'un salon, 1 pièce, salle de bain, cuisine, d'une superficie de 225 m².

Le premier étage accessible par un escalier à l'intérieur de la villa, se compose d'un salon, 3 pièces, cuisine, salle de bain, d'une superficie de 210m².

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de Première Instance de Sousse le 7/3/2024 à 9h.

Mise à prix :

Sept cent cinquante mille quatre cents cinquante Dinars (750.450,000 D) après abattement de 40 %, avec les frais et honoraires taxés.

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

Ne peut participer aux enchères que les personnes ayant consignées le tiers de la mise à prix.

2024S00165VEPA1

Vente par adjudication aux enchères publiques

Après réduction de 40 %

Avocat Maître Youssef Lahmar

Il sera procédé le mercredi 13/3/2024 à 9h du matin, à la chambre des saisies immobilières du tribunal de 1ère instance de Monastir, à la vente du bien immeuble ci après et selon les conditions suivantes :

Créancier : Banque Internationale Arabe de Tunisie, SA, dont le siège social est à Tunis 70-72, Avenue Habib Bourguiba, immatriculée au Registre de Commerce de Tunis sous le n°B187881996, qui a élu domicile au bureau de son avocat Maître Lahmar Youssef sis à la Rue Docteur Calmette - Sousse.

Débiteur saisi : Monsieur Chokri ben Hédi Ghadhab, demeurant à Rue Sidi Koubein n°36 Moknine, CIN n°06772582 (en sa qualité d'emprunteur).

- Madame Sana Bent Ahmed Lahmar, demeurante à Rue Sidi Koubein n°36 - Moknine, CIN n°06943174 (mariée à Monsieur Chokri Ghadhab sous le régime de la communauté des biens).

Avocat poursuivant : Maître Lahmar Youssef, Avocat à la cour de cassation, sis à la rue du Docteur Calmette - Sousse. (MF 342080S).

Le bien immobilier mis en vente :

Le TF 42633 Monastir relatif à la propriété nommée "INTILAK", d'une superficie totale de 255 m², situé à rue amine Rayhani Moknine gouvernorat de Monastir. Il s'agit selon l'expertise d'un immeuble composé d'un rez-de-chaussée et un premier étage en construction.

La surface bâtie au rez-de-chaussée est de 191 m² et se compose d'un escalier, un garage, un salon, 3 chambres, une cuisine, une salle d'eau et une cour.

Le premier étage se compose d'un espace toile et clôturé en briques accessible par des escaliers non finis.

L'immeuble est limité : au sud Saida Wahid et autre, à l'est voie publique, au nord Sayedi Hafedh et à l'ouest propriété d'autrui.

Mise à prix après réduction de 40 % :

Cent soixante deux mille soixante dinars (162.060, 000DT).

en plus des charges déjà tarifiées par le tribunal, à 3.923 ,366 DT à l'audience précédente, et les charges qui seront tarifiées le jour de la présente adjudication.

La visite : Se fait chaque jour au temps de travail sur rendez-vous.

Observation : Pour la communication du cahier des charges, contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir situé à Monastir ou l'avocat poursuivant. Pour participer aux enchères, il faut déposer au moins le 1/3 du prix indiqué à la trésorerie générale ou présenter un chèque certifié.

2024S00167VEPA1

Vente aux enchères publiques

A la suite d'une saisie immobilière

L'adjudication aura lieu le jeudi, quatorze mars deux mille vingt quatre (14/3/2024) à partir de 9h du matin à l'audience des criées du tribunal de première instance de Sousse 1.

Partie poursuivante :

Héritiers Kamel Ben Ahmed Ben Abdesslem Zrouga, sa veuve Hayet Elhdhiri, femme au foyer, titulaire de la CIN n°02969544 délivrée à Tunis le 10/11/2022, sa fille Meriem Ben Ahmed Ben Abdesslem Zrouga, secrétaire, titulaire de la CIN n°09295527 délivrée à Tunis le 16/01/2014 son Fils Mouhamed Essahbi Ben Ahmed Ben Abdesslem Zrouga, pharmacien titulaire de la CIN n°09277231 délivrée à Tunis le 20/01/2020 demeurant 16 Rue Elroukeb Msaken Est Sousse.

Partie saisie :

Mr Kamel Ben Mouhamed Ben Mouhamed El Andoulsi, propriétaire d'une forge demeurant au 48 Rue Mongi Zribi Msaken Ouest Sousse, titulaire de la CIN n°02976398 délivrée à Tunis le 21/10/2013.

Désignation de l'immeuble saisi :

L'Immeuble revenant à Mr Kamel Ben Mouhamed Ben Mouhamed El Andoulsi de la propriété dite "ALKITNA" objet de titre foncier n°110703 Sousse parcelle n°5 de Superficie de 242 m² située à Msaken Sousse" c'est un terrain situé au sein du tissu urbain inclus dans l'exemple de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme de ville de Msaken.

- UAc3 zone d'habitation individuelle en bande continue.

Un bâtiment composé d'un rez-de-chaussée utilisé comme atelier de forgeron à l'ordre de partie saisie Mr Kamel Ben Mouhamed Ben Mouhamed El Andoulsi.

Mise à prix :

La mise à prix de l'immeuble est estimée à deux cent vingt six mille huit cent dinars (226 800d, 000) suivant expertise de Mr Hosni Hkima désigné par une ordonnance sur requête émise par le président de tribunal de 1ère instance de Sousse n°7053 daté le 13/12/2022 et par une expertise complémentaire du même expert désigné par une ordonnance sur requête émise par le président de tribunal de 1ère instance de Sousse n°10631 daté le 22/6/2023.

La visite de l'immeuble saisi se fait pendant l'horaire administratif et conformément à la loi. Pour de plus amples renseignements tout intéressé peut prendre connaissance du contenu du cahier des charges soit au tribunal de première Instance de Sousse 1 soit à l'Etude de l'avocat poursuivant Maître Hédi Ben Rejeb sis à Rue 22 Janvier 1952 Sousse.

2024S00175VEPA1

Vente immobilière

Cabinet Maître Chadi Abdeljelil

Avocat à la cour de cassation

40 Avenue Hédi Chaker Sfax

Le créancier saisissant : Hédi Hawa journalier CIN n°01025770 demeurant à Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Charfi Abdeljelil avocat à la cour de cassation, étude au 40 avenue Hédi Chaker Sfax. CIN n°0130725, MF 502252 LAP000

Parties saisies : Mohamed Triki, commerçant, CIN n°05340032 domicilié à la rte Mahdia km 6 magasin Jawehir Sakiet Deir Sfax.

- Abdellatif Triki, propriétaire d'entreprise, CIN n°01001280 domicilié impasse Chabchoub n°73 A sakiet deir Sfax.

Immeuble à vendre : La totalité d'un terrain nord sup 492 m² où est implantée une ancienne maison au coin ouest sud et un dépôt du coté Est nord et au nord un dépôt avec toit en tolle sise à la rte Mahdia km7 à droite de la direction Sfax - Chebba, imp Chabchoub n°73 sakiet deir Sfax exploité en tant qu'usine de couture.

Ce local se compose d'un hall et cinq chambres sa sup est de 160 m² y compris les murs.

La sup du dépôt situé du coté Est du terrain est exploité aussi comme usine de confection d'une sup de 104 m².

Tandis que le dépôt situé nord du terrain est d'une sup de 46.25 m².

L'Immeuble objet de la saisie est limité au nord et à l'Est par Chabchoub et au sud par Abdellatif Triki et à l'ouest par une rue d'ou l'entrée.

Hypothèque : *hypothèque de 1er rang au profit du créancier saisissant pour un montant de 280.000 dinars par acte authentique en date du 02/10/2020 rédigé par Mounir Dammak et Khaled Bin Hmida.

Le local est exploité en tant qu'usine de couture par son propriétaire (caution hypothécaire).

Mise à prix : Cent trente deux milles dinars (132.000 D) après remise de 40% en plus des frais fixés par le tribunal à 6.135.433 Dt le 22/01/2024, et les frais à fixer le jour de la vente.

La participation à l'enchère n'est possible que par l'intermédiaire d'un avocat et après avoir consigné le tiers du montant de la mise à prix.

Date, lieu et heure de la vente : la vente aura lieu à la chambre des criées au Tribunal de Première Instance de Sfax 1 sis à rue Victor Hugo Sfax, le onze mars deux mille vingt quatre (11/3/2024) à neuf heures du matin et suivant.

Conditions de visite de l'immeuble : il est possible de visiter l'immeuble objet de la vente durant les journées de la semaine pendant les horaires administratifs, pour plus de renseignements; contacter l'avocat poursuivant pendant les mêmes horaires ou le secrétariat du tribunal de première instance de Sfax 1.

2024X00150VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Poursuivant : Banque Zitouna, société anonyme, enregistrée au registre national des entreprises sous le n°1120822 H, ayant son siège social à 2 avenue Qualité de Vie, 2015 Le Kram Tunis.

Débiteur saisi : 1/ Société Tejra Trading, société à responsabilité limitée, immatriculée au registre de commerce sous le n°B1578652014, demeurant à la route Zermdin Km 10. Menzel Hayet, Monastir.

2/ Société de Développement Agricole, caution hypothécaire, société à responsabilité limitée, enregistrée au registre de commerce sous le n°B15139112014, demeurant à la route Zermdin km 10, Menzel Hayet, Zermdin, Monastir.

Avocat poursuivant : Maître Hakim Walid, avocat à la cour de cassation, dont l'étude est sise à rue Mohamed Ali n°42, 1er étage, n°5, Sfax.

Immeuble saisi : Il s'agit de l'immeuble objet du titre foncier n°80018 Sfax dénommé «Mohamed Slim» qui est la propriété de la société de développement agricole sis à la route de Gabès km 10 Tina à gauche vers Mahres Sfax. C'est un terrain agricole de forme rectangulaire clôturé avec des murs sur les 4 cotés. Son interface est de 43 mètres, sa superficie sur le certificat de propriété est de 6296 m² alors que par l'expert elle est de 6179,50 m². Elle a une double entrée du sud et de l'ouest, elle est de 43.17 m de l'est vers l'ouest sur la route de Gabès, une cassure de 10.95 m puis vers le nord avec la rue de 116.50m, puis vers l'est de 49.50m, une cassure de 8.50m jusqu'au fond de 117.25m. du coté de l'est et sous sol se trouve trois canaux d'évacuation des eaux de pluie et de l'ouest se trouve une petite maison du gardien de 45m², l'immeuble était vide et non utilisé et il parait qu'elle était le siège d'une société de matériaux de construction. Du nord Chaeben, de l'est la propriété du Kallel, du sud route de Gabès et de l'ouest une rue d'où l'entrée.

Mise à prix : Un million cinq mille et deux cent cinquante dinars (1.005.250.000 D) sans les frais.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax 2 sis au n°4 rue Ahmad Aloulou prés de la CNSS Sfax, le mercredi 6 Mars 2024 (6/3/2024) à partir de 9 heures.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu tous les jours pendant les horaires de travail.

Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 du prix et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées. La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Hakim Walid sise à rue Mohamed Ali n°042, 1er étage n°5, Sfax et ce aux mêmes horaires.

2024X00151VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Poursuivant : Tunisian Saudi Bank T.S.B. (Ex Stusid Bank). S.A., sise au 32 Rue Hédi Karray Tunis. M.F. n°013026 E. En sa qualité de créancier hypothécaire saisissant.

Partie saisie :

Amel Bent Tahar Karoui C.I.N. n°00306701, demeurant 1 rue Venezuela Tunis.

Son domicile élu est au cabinet de son avocat Maître Sami FRIKHA sis 11 rue Azouz Rebaii El Manar Tunis.

En sa qualité de créancière hypothécaire saisie.

Avocat poursuivant :

Maître Atallah Mhamed, Avocat à la cour de cassation, 97 Avenue de la Liberté - Tunis. (Tél : 71285959).

Immeuble objet de la vente :

L'immeuble se situe à l'angle de la rue Singapour et rue donnant sur la route rapide R23 menant à Gammart la banlieue nord La Marsa Tunis. L'Immeuble se trouve dans un quartier résidentiel chic avec un urbanisme moderne et organisé faisant partie du plan d'aménagement de la commune de la Marsa, l'immeuble se trouve à 1,9 km du centre de la Marsa, à 16,5 km de Tunis capitale et à 13,3 km de l'aéroport de Tunis Carthage.

Les limites de l'immeuble : du coté nord : une rue. A l'Ouest : rue Singapour. Du coté Est : immeuble appartenant à autrui, du coté Sud : un autre immeuble appartenant à autrui.

L'Immeuble objet du T.F. 85212 Tunis dénommé «Moez» qui se compose de la parcelle n°15 d'une superficie de 391 m², qui se situe à la Marsa gouvernorat de Tunis. C'est une parcelle de forme quasi rectangulaire contenant une villa moderne composée d'un rez-de-chaussée et un étage Duplex, entouré d'un jardin aménagé avec abri de voiture, piscine et garage. Toute la parcelle est entourée d'une clôture de 2,80 mètres d'hauteur, avec 2 entrées : une porte principale de la villa et un grand portail pour les voitures.

La villa est construite en style américain, elle contient un rez-de-chaussée et un étage avec des escaliers intérieurs allant du séjour à l'étage. La superficie couverte est de 245 m².

Rez-de-chaussée : d'une superficie couverte de 120 m² environ. Composé d'un porche d'entrée, un salon avec un revêtement de marbre Thala d'une qualité ordinaire, le toit du salon est en plâtre. Se trouve aussi un séjour avec le sol en carrelage ordinaire marbré, une cuisine ouvrant sur un séchoir du coté sud, et une salle d'eau et toilettes et vasque avec un élément.

Le sol du rez-de-chaussée est en carrelage marbré, les plafonds est en plâtre (faux plafond), le sol de la cuisine et de la salle d'eau est en parterre, les murs en faïence, les portes en bois de qualité, les fenêtres en bois et vitres avec des stores en misheler et protégé par l'extérieure par du fer forgé. 1er étage : d'une superficie couverte de 125 m², on peut y accéder par des escaliers en marbre de qualité (granite) et du fer forgé décoré, cet étage se compose de 2 chambres à coucher, un bureau, une salle de bain contenant une cuvette - lavabo - baignoire, une suite parentale qui contient une chambre à coucher, une salle de bain avec cuvette - lavabo - baignoire - douche et un dressing ouvrant sur un balcon avec vue sur le jardin.

Le sol de cet étage est en carrelage marbré, le plafond en plâtre, le sol des salles d'eau en parterre, les murs en faïence. Les équipements sanitaires sont de gamme économique de qualité, les portes en bois de qualité, les fenêtres en aluminium et protégés par du fer forgé.

Le garage : d'une superficie couverte de 23 m², et se trouve du coté arrière de l'immeuble, et destiné comme débarras, avec une porte basculante.

La piscine : d'une superficie de 30 m² et se trouve du coté arrière de l'immeuble.

Porche d'entrée : le sol est en carrelage de qualité. Le jardin est aménagé et carrelé en pavé avec des arbres, un barbecue et le local technique de la piscine.

La villa est équipée par la climatisation centrale, le gaz naturel et le chauffage central.

La villa est en bon état général, la construction est moderne luxueuse avec 2 étages (duplex) en style américain, équipée par la climatisation centrale et le gaz naturel, et se trouve dans un quartier résidentiel chic avec un urbanisme moderne à la Marsa banlieue nord de Tunis.

Mise à prix : Après réduction de 40 % :

Huit cent vingt trois mille six cent deux Dinars (823.602,000) hors frais.

Date et lieu de vente : Après Report de l'Audience :

Mardi 5 Mars 2024 à partir de 9 Heures au Tribunal de Première instance de Tunis.

Visite des lieux :

La visite peut se faire quotidiennement.

La participation à l'adjudication est soumise à la consignation du tiers de la mise à prix ou à la présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable. Les étrangers devant obtenir l'autorisation du gouverneur.

2024400252VEPA1

Avis aux créanciers

Ouverture des nouveaux délais de la remise des offres pour la vente des biens immobiliers

Suite à la décision de la chambre de commerce réunie le 24-01-2023 au tribunal de première instance de Médenine, le syndic de faillite de la société régionale des industries laitières, maître ESSID Lassaâd, annonce la vente des biens immobiliers, objet du rapport de l'expert monsieur FENDI Akram, et mentionnés ci-dessous :

- La totalité du bien immobilier, objet du titre foncier numéro 44505 Médenine, un terrain rectangulaire, situé à Koutine, suit territorialement la municipalité de Médenine nord, composé de 12 moyens oliviers, et 8 petits oliviers, d'une superficie totale de 24870m², limité à l'est par Omar Dridi, Kibla Wed Koutine, ouest le titre foncier 33553 Médenine, prix estimé : cinq cent cinq mille dinars (505.000 ,000 dinars).

- La totalité du bien immobilier, objet de titre foncier numéro 24807 Médenine, les parcelles 150, 151 et 152, un terrain relativement rectangulaire clôturé par un mur, d'une superficie totale de 5957m², situé sur le bord de la route goudronnée reliant Médenine et le marché des bestiaux, suit territorialement la municipalité de Médenine Est, prix estimé : six cents soixante mille, cinq cents vingt dinars (660.520,000 dinars).

- Le bien immobilier non enregistré, clôturé par un mur d'hauteur de 2 mètres, situé à quelques mètres de la route reliant Sousse et Tunis, Elkabaria Sidi Fathallah Tunis, d'une superficie totale de 2468m², composé de deux dépôts d'une superficie couverte de 549m², et de 131 m², prix estimé : un million trois cents cinquante-quatre milles, huit cents dinars (1354.800,000 dinars).

Les offres doivent parvenir sous un premier pli portant le nom et prénom du participant, contenant le formulaire de participation délivré par le syndic de faillite, une copie de carte d'identité nationale pour les personnes physiques, une copie de la patente et de registre de commerce pour les personnes morales, une caution bancaire irrévocable ou un chèque certifié portant le nom du syndic de

faillite, ou une preuve de virement en faveur du compte numéro 14116116101700397632 du 10 % du montant proposé, le pli doit être mis dans une deuxième pli fermé pourtant la mention "ne pas ouvrir - offre des prix- nom de la propriété concernée" et envoyé à l'adresse de syndic de faillite, maître ESSID Lassaâd, BP 383 Midoun Djerba, au plus tard le 9-5-2024, le constat et la visite est autorisée durant la semaine, pour amples informations il y a lieu de contacter le syndic de faillite par le numéro 98281384.

2024R00279VEPA2

Avis de distribution

Selon l'article 467 et 468 du code du CPCC et par décision du juge de distribution de deniers auprès du tribunal du première instance de Monastir.

Et selon l'article 465 et suivant du code CPCC.

Et suite à la requête présentée par Maître Othmen Kefi avocat à Monastir pour le compte de Manel Nabi contre la société El Ribat Media au nom de son représentant légal et dont le siège sis à Monastir et le reste des créanciers et protestataires.

Et après consignation du montant (14100 dinars) à la caisse des dépôts objet de l'attestation de dépôt sous le n°2023/45 en date du 5/12/2023 et après consignation de la quittance n°M068948 en date du 22/6/2022.

Tout créancier qui envisage de participer à la répartition du montant doit présenter dans le délai de 30 jours à partir de la date de la publication de cet avis au JORT tous les documents justifiant sa créance par l'intermédiaire de l'office d'un avocat auprès du greffe du tribunal à défaut de forclusion.

Cet avis est rédigé conformément à l'article 466 et 468 du code CPCC.

2024S00157VEPA2

Avis aux créanciers

Distribution de deniers

République Tunisienne Ministère de la Justice

Tribunal de 1ère Instance de Monastir Affaire n°353/2024

Selon les articles 467 et 468 du CPCC et par décision du Juge de distribution de deniers auprès du tribunal de 1ère Instance de Monastir affaire n°353/2024 pour l'ouverture des procédures de distribution des montants des deniers selon degrés et suite à la requête faite par maître Chokri Miladi à Monastir et contre Maher Jammali demeurant à l'avenue Mahmoud Bourguiba Monastir et autres créanciers opposants.

Et après consignation du montant (53.190,000) à la caisse des dépôts et consignations selon attestations de dépôt n°2023/51 et n°2023/52 en date du 25/12/2023 et quittances de consignations n°M127049 en date du 28/12/2022 et n°M013399 en date du 02/02/2023.

Tout créancier qui envisage de participer à la répartition du montant doit présenter dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication de cet avis au JORT tous les documents justifiant sa créance par l'Intermédiaire de l'office d'un avocat auprès du greffe du tribunal à défaut de forclusion.

2024S00171VEPA2

Distribution des Fonds de Liquidation Société OPERYS

S.A.R.L. au capital de 10.000 DT

Siège social : Avenue Yasser Arafat, Sahloul, Sousse

Identifiant Unique : 1526414X

Conformément à l'article 46 du Code des Sociétés Commerciales, le liquidateur Judiciaire de la société OPERYS a l'honneur de notifier aux créanciers la décision de répartir tous les fonds disponibles, après paiement des frais, droits et dépenses de liquidation.

Les créanciers de la société OPERYS et toutes les parties intéressées disposent d'un délai de 90 jours à compter de la date de publication du présent avis pour s'opposer au processus de distribution conformément à l'article 46 du C.S.C.

Les oppositions doivent être adressées au liquidateur à son adresse sise à la Rue 1er Juin 4060 Kalaa Kebira, après l'expiration du délai susvisé, les oppositions ne sont plus recevables.

2024S00172VEPA2

Cession d'une entreprise comme étant un tout indivisible

Société Médical Wear

Capital social : 250 000, 000 dt

Siège social : Résidence el mesk bureau au 22 Montplaisir 1073 Tunis

Siège d'activité : Zone industrielle rue Amdoune Béja 9000

MF : 1176524 D

Suivant la décision du tribunal de première instance de Tunis du 02 février 2023 qui a décidé la cession de la société médicale wear comme étant un tout indivisible;

Le contrôleur d'exécution Naim Kaabi annonce aux publics que les personnes qui désirent participer doivent soumettre leurs offres au plus tard le 28 Février 2024.

le retrait de cahier des charges se fait au bureau du contrôleur d'exécution, situé à l'appartement A 3-1, Immeuble Fili 2, Résidence Les Fatimides avenue Khaled Ibn El Walid, 2045 l'Aouina contre le paiement de (deux cent Dinars) 200 dinars.

Pour plus d'information contacter le bureau du contrôleur d'exécution sur les numéros : 26646132-70726132.

2024400240VEPA2

Cession d'une entreprise comme étant un tout indivisible

Société cactus prod

Capital social 1 200 000 dt

Siège social : 53 Rue du Lac de Constance 1053 - Tunis

Siège d'activité : Utique Bizerte

MF : 0827432 Q

Suivant la décision du tribunal de première instance de Tunis du 8 décembre 2022 qui a décidé la cession de la société cactus prod comme étant un tout indivisible;

Le contrôleur d'exécution Naim Kaabi annonce aux publics que Les personnes qui désirent participer doivent soumettre leurs offres au plus tard le 4 mars 2024. Le retrait de cahier des charges se fait au bureau du contrôleur d'exécution, situé à l'appartement A 3-1, Immeuble Fill 2, Résidence Les Fatimides avenue Khaled Ibn El Walid, 2045 l'Aouina, Tunis (Téléphone : 70726395) contre le paiement de (cinq cent Dinars) 500 dinars.

Pour plus d'information contacter le bureau du contrôleur d'exécution sur les numéros : 26646132-70726132.

2024400241VEPA2

Faillite

Société JASMIN AIRWAYS

Société anonyme

SA au capital de : 10 000 000 D

Siège social : Espace Makni Rue Ali Ben Amara El Menzah 9

MF : 1358278V

En vertu du jugement n°998 rendu par le tribunal de première instance de Tunis le 4 Janvier 2024, il a été décidé la mise en faillite de la société JASMIN AIRWAYS :

- Juge Commissaire : Madame Ghaya TEJ ELMOLK BELKHOUJA

- Syndic de faillite : Monsieur Ameur Mansour

Les créanciers de la société sont invités à remettre leurs titres de créances au cabinet du syndic de faillite sis au 53, Rue Echam, 2ème Etage, App N°6 - 1002 Tunis Tél : 71830168 dans un délai de 15 jours à partir de la date de la parution de cette annonce et 60 jours pour les créanciers domiciliés hors du territoire Tunisien.

2024400246VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

NEW PLAST COMPANY «SA»

Société anonyme

Au capital de 1.550.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle Route Thala, Kasserine

IU : 1282432V

Messieurs les actionnaires de la SOCIETE DE NEW PLAST COMPANY sont convoqués le jeudi 29 février 2024 à 10H du matin au siège social de la société l'ATD-SICAR, sis à la résidence Regency bloc A 2ème étage rue Lac Léman, 1053 - les Berges du Lac, Tunis, pour participer à l'assemblée générale extraordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du changement du siège social de la société dans la ville de Tunis

2. Choix de l'emplacement du nouveau siège social de la société dans la ville de Tunis

3. Modification corrélative de l'article 4 des statuts

4. Pouvoirs pour formalités.

Messieurs les actionnaires sont avisés que les documents de l'assemblée générale sont tenus à leur disposition au siège de la société.

2024T00112SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 29 février 2024

SOCIETE MAGHREB MEDITERANENNE D'AUDIOVISUEL

Société anonyme

Au capital de 2.800.000 dinars

Siège social : Immeuble Luxor, Avenue Hédi Karray CUN 1082 Tunis

MF : 1326438/S

Les actionnaires de la Société Maghreb Méditerranéenne D'Audiovisuel sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 29 février 2024 à 11h, au 1er étage du restaurant Station 24, situé au 1, rue 8601, Charguia 1 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des états financiers, du rapport de gestion du conseil d'administration pour les années 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022 et des rapports du commissaire aux comptes pour les mêmes exercices,

2. Approbation des états financiers et du rapport du Conseil arrêtés au titre des exercices 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022,

3. Approbation s'il y a lieu des conventions réglementées prévues aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,

4. Quitus aux administrateurs,

5. Affectation s'il y a lieu des résultats,

6. Reconduction du conseil d'administration pour les années 2023 à 2025

7. Attribution au Président Directeur Général de tous les pouvoirs de signature.

2024T00116SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 29 février 2024

SOCIETE MAGHREB MEDITERANENNE D'AUDIOVISUEL

Société anonyme

Au capital de 2.800.000 dinars

Siège social : Immeuble Luxor, Avenue Hédi Karray CUN 1082 Tunis

MF : 1326438/S

Les actionnaires de la Société Maghreb Méditerranéenne d'Audiovisuel sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le jeudi 29 février 2024 à 10h, au 1er étage du restaurant Station 24, situé au 1, rue 8601, Charguia 1 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Correction d'une erreur de frappe introduite lors de la publication du statut de la Société au sujet du capital social et du nombre d'actions.

2. Changement de l'adresse du siège social de la société

3. Opérations diverses

2024T00117SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Le 5/3/2024

SOCIETE DU CENTRE COMMERCIAL MENZAH PALACE (S.A)

Société anonyme

Au capital de 1.000.000 dinars

Siège social : Centre Commercial Lac Palace - Les Berges du Lac de Tunis

Identifiant Unique : 000819N

Messieurs et Mesdames les actionnaires de la société du Centre Commercial «Menzah Palace S.A» sont invités à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 5/3/2024 à 10 Heures au siège social de la société sis au Lac Palace (4ème étage), les Berges du Lac de Tunis pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2023

2. Lecture et approbation du Rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2023

3. Lecture et approbation des Rapports Général et Spécial du commissaire aux comptes relatif au même exercice

4. Quitus aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour la gestion 2023

5. Affectation des résultats 2023

6. Fixation des Dividendes et des Jetons de présence

7. Questions diverses.

2024R00275SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

«Société de Câbleries Accessoires et Transmissions»

Société anonyme

Au capital de 4415.000 DT

Siège social : Km 6 Route de Tunis - Soliman 8020

Matricule fiscal : 19954PAM000

Identifiant unique : 0019954P

CNSS : 55847-72

Messieurs les actionnaires de la Société «SCAT» sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire 2023 qui se tiendra au siège social le mardi 5 mars 2024 à 11 heures du matin à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport de gestion 2023

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes 2023

3- Approbation des états financiers 2023 et des conventions réglementées

4- Affectation du résultat 2023

5- Quitus aux administrateurs

6- Fixation des jetons de présence

7- Pouvoirs de formalités.

2024R00278SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

SOCIETE SUNAGRI

Société anonyme

Au capital de 800 000 Dinars

Siège social : 124, Avenue de la Liberté 1002 Tunis Belvédère

IU : 1310976 J

Messieurs les actionnaires de la Société SUNAGRI sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui aura lieu le Mardi 12 Mars 2024 à 11h au siège social de la société AKYES sis à la Z.I de Radés, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport de gestion sur l'exercice 2023.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2023.

3- Approbation des états financiers de l'exercice 2023.

4- Approbation des conventions réglementées prévues par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

5- Déclaration des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par les administrateurs et par le Président du conseil d'administration.

6- Quitus aux administrateurs et au Président directeur général.

7- Affectation du résultat de l'exercice 2023.

8- Pouvoirs pour formalités.

2024R00284SANB3

Société de développement économique de Matmata

Société anonyme

Capital : 20 000 dinars

Inscrite au Registre National des Entreprises sous le numéro : 0008174H

Siège social : Hôtel Sidi Idris, rue Tarek Ibn Ziyad, Matamata 6070

Suite à l'absence de quorum légale de l'A.G.O du 21/1/2024 la société informe tous les actionnaires qu'ils sont convoqués à la tenue de l'A.G.O qui aura lieu le dimanche 3/3/2024 à 10 H de matin à l'hôtel Sidi Idriss Matmata et ce pour statuer sur l'ordre de jour suivant :

1/ Approbation des rapports de Conseil D'administration pour les années 2020 et 2021

2/ Approbation des rapports de commissaire aux comptes, les opérations de gestion, les comptes et les états financiers de l'exercice 2020 et 2021

3/ Quitus aux membres du conseil d'administration

4/ Approbation du report des Assemblées générales

5/ Approbation de la liste actualisée des actionnaires

6/ Questions diverses.

Tous les documents nécessaires sont mis à la disposition des actionnaires pour leur permettre de prendre leur décision et ceci au siège de la société.

2024R00290SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la Société de Développement Economique de Hamma

Société anonyme d'un capital de 93.460 dt

Siège social : Rue Bechir Sfar Hamma

IU : 588599G

Le président du conseil d'administration de la SODECOHA est honoré d'inviter les actionnaires de la société à une assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le jeudi 7 mars 2024 à 10h30, à son siège social rue Bechir Sfar Hamma, pour délibérer sur les point suivants :

1- Entériner le retard de l'assemblée.

2- Lecture du rapport d'activité 2022.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2022.

5- Approbation des conventions règlementées.

6- Affectation du résultat.

7- Quitus aux administrateurs.

8- Fixation des jetons de présence.

9- Pouvoirs.

Les actionnaires désirants d'assister à cette réunion doivent ramener la justification de leur participation au capital de la société, à titre personnel ou par procuration.

2024X00148SANB3

Convocation à l'assemblée Générale extraordinaire

De la Société de Développement Economique de Hamma

Société anonyme d'un capital de 93.460 dt

Siège social : rue Bechir Sfar Hamma

IU : 588599G

Le président du conseil d'administration de la SODECOHA est honoré d'inviter les actionnaires de la société à une assemblée générale extraordinaire, qui se tiendra le jeudi 7 mars 2024 à 12h, à son siège social rue Bechir Sfar Hamma, pour délibérer sur les point suivants :

1- Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatif à l'augmentation du capital.

2- Approbation de l'augmentation du capital.

3- Pouvoirs.

Les actionnaires désirants d'assister à cette réunion doivent ramener la justification de leur participation au capital de la société, à titre personnel ou par procuration.

2024X00149SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

CONSORTIUM SAOUDIEN DE DEVELOPPEMENT

Société anonyme

Au capital social de 6.000.000 dollars américains

Siège social : Montazah Carthage Avenue Haute Volta Gammarth Supérieur La Marsa - Tunis

Identifiant unique : 0496605B N/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société CONSORTIUM SAOUDIEN DE DEVELOPPEMENT sont convoqués en assemblée générale ordinaire n°33 qui se tiendra le 5 mars 2024 à 12 heures à l'hôtel Marriott - Jeddah, Arabie Saoudite, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode et du délai de convocation de l'assemblée générale ordinaire et valablement tenue,

2. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022,

3. Lecture du rapport général du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2022 et approbation des états financiers clos le 31 décembre 2022,

4. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2022 et approbation des opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

5. Quitus aux administrateurs,

6. Affectation des résultats de l'exercice 2022,

7. Lecture du rapport général du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2022 et approbation des états financiers consolidés de la société pour l'exercice 2022,

8. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes,

9. Questions diverses,

10. Pouvoirs pour formalités.

2024400231SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE MONTAZAH COTES DE CARTHAGE

Société anonyme

Au capital social de 30.600.000 D

Siège social : Montazah Carthage Centre du Village Imm C rue Haute Volta, Gammarth Supérieur La Marsa - Tunis

Identifiant unique : 0496837R/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société MONTAZAH COTES DE CARTHAGE sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire n°33 qui se tiendra le 5 mars 2024 à 13 heures à l'hôtel Marriott - Jeddah, Arabie Saoudite, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode et du délai de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire et valablement tenue,

2. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022,

3. Lecture du rapport général du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2022 et approbation des états financiers clos le 31 décembre 2022,

4. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2022 et approbation des opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

5. Quitus aux administrateurs,

6. Affectation des résultats de l'exercice 2022,

7. Octroi de jetons de présence aux administrateurs,

8. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes,

9. Questions diverses,

10. Pouvoirs pour formalités.

2024400232SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SERENITY CAPITAL FINANCE HOLDING

SA au capital de 150.000.000 Dinars

Siège social : Immeuble Carte, Lot BC4 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

IU : 1677884N

Matricule fiscal : 000/M/A/1677884N

Messieurs les actionnaires de la société SERENITY CAPITAL

FINANCE HOLDING, sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le 4 mars 2024 à 15 Heures au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et délais de convocation de l'Assemblée Générale;

2. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;

3. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les opérations prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;

4. Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2023 ;

5. Approbation des conventions réglementées visées par les articles 200 et 475 du CSC;

6. Quitus aux Administrateurs ;

7. Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;

8. Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration pour un mandat de trois ans expirant à l'assemblée statuant sur les états financiers de l'exercice 2026 ;

9. Nomination d'un commissaire aux comptes pour un mandat de trois ans expirant à l'assemblée statuant sur les états financiers de l'exercice 2026 ;

10. Pouvoirs pour formalités.

2024400243SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 4/3/2024

HACO

Société anonyme

Au capital de 1.500.000 dinars

Siège social : Rue de L'Epervier, Cité Essalama, 8045 El Haouaria, Nabeul

Identifiant unique : 1269184S

Les actionnaires de la société "HACO S.A." sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Lundi 4 Mars 2024 à 10 heures, au siège de la société "AP YACHT CONCEPTION S.A.S." sis à Route Nationale 137, Zone Industrielle La Pénissière, 17320 Marans, France à l'effet de délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et délais de convocation de l'assemblée générale ordinaire et approbation de la forme de la tenue de la réunion;

2. Lecture du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration pour l'exercice clos le 31 Août 2022 ;

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers de l'exercice clos le 31 Août 2022 ;

4. Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 Août 2022 ;

5. Approbation des conventions réglementées ;

6. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Août 2022 ;

7. Décès d'un administrateur;

8. Questions diverses.

Les documents destinés à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société dans les délais réglementaires.

2024400255SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 4/3/2024

HACO

Société anonyme

Au capital de 1.500.000 dinars

Siège social : Rue de L'Epervier, Cité Essalama, 8045 El Haouaria - Nabeul

Identifiant unique : 1269184S

Les actionnaires de la société "HACO S.A." sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le lundi 4 Mars 2024 à 11 heures, au siège de la société "AP YACHT CONCEPTION S.A.S." sis à la Route Nationale 137, Zone Industrielle La Pénissière, 17320 Marans, France à l'effet de délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et délais de convocation de l'assemblée générale extraordinaire et approbation de la forme de la tenue de la réunion ;

2. Correction d'une erreur matérielle qui s'est glissée à l'article 6 des statuts mis à jour ;

3. Questions diverses.

Les documents destinés à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société dans les délais réglementaires.

2024400256SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

INTERNATIONAL CONSULTANCY SOLUTION OF CANADA

SARL au capital de trois milles dinars tunisiens

IF : 1803792 SAM 000

Siège social : 2 Rue Allemagne La Marsa 2070

Tous les associés de la société INTERNATIONAL CONSULTANCY SOLUTION OF CANADA SARL, sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire du 3 Mars 2024 à 10H au siège social de la société pour se prononcer sur l'ordre de jour suivant :

- Changement de siège social

- Démission de gérant.

- Compatibilité de l'activité de l'entreprise avec la législation légale en relation avec le Ministère du Travail.

2024R00272SRLB3

Autres sociétés

Convocation

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONCESSIONNAIRES

ET DES CONSTRUCTEURS AUTOMOBILES

Les membres du Bureau de la Chambre Syndicale des

Concessionnaires et des Constructeurs Automobiles réunis le 7.02.2024 décident de convoquer les opérateurs adhérents du secteur à se réunir en Assemblée Générale Extraordinaire à tenir exceptionnellement le 23.02.2024 à 10h au siège de l'UTICA à la salle numéro 300 à Cité El Khadra à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Discussion et validation du Programme Général des Importations de 2024.

- La négociation avec le Ministère du Commerce et du Développement des Exportations.

- Questions diverses.

Il sera établi un procès-verbal reprenant les résolutions approuvées ainsi que la position individuelle des opérateurs n'ayant pas approuvé ces délibérations, et ce à l'effet de présenter la position de la profession aux services concernés de l'Administration.

Compte tenu de l'importance de la question, les membres du Bureau appellent la participation de tous les opérateurs concernés.

2024R00300SODB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé que Monsieur Moez Guesmi, a présenté une demande enregistrée au siège du gouvernorat de Sidi Bouzid sous le n°16484/5 en date du 14 novembre 2023 en vue d'obtenir une autorisation d'ouverture d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en la création d'une unité de trituration d'huiles d'olive, situé sur : la propriété identifiée sous n°13903, route locale n°903 sur le point de kilométrage 6.2 délégation Saida du gouvernorat de Sidi Bouzid, conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Sidi Bouzid et de la délégation saida.

Toutes les réclamations que les intéressés croient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par le gouverneur de Sidi Bouzid dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

DIVERS

Avis au public

Perte du titre de propriété

Mr Adel Ben Hassen Bejaoui CIN n°01533942, a perdu le titre de propriété n°72434/07, pour le titre foncier n°48580 Bizerte situé à Bizerte Sud.

Suivant certificat de perte délivré par le centre de sûreté nationale de Bizerte Médina le 01/02/2024 n° 166.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 3/02/2024.

2024T00113DIVD2

Avis supplémentaire

Conformément à la demande de renouvellement n°72073 soumise au greffier du tribunal immobilier de Tunis par le dépositaire de la propriété immobilière conformément aux dispositions du chapitre 11 de la loi du 10/4/2001, pour demander d'établir le contrat de vente daté le 23/11/2005, établi par Moncef ben Rabah ben Ali Jediani pour son propre compte et pour le compte de ses frères et sœurs Khaled, Fathi, Monia et Feiza, sous procuration.

Ce contrat est enregistré à la recette des finances cité Mahrajène le 15/12/2005, pour le bénéfice de Ramzi Ben Salem Ben Ali Yousfi, ceci dans le but d'attribuer à l'objet du contrat de vente un titre foncier individuel pour le bien construit sur une parcelle du titre foncier n°17266 Tunis 52 situé à cité el Khadhra groupe h 1 présentant une maison n°06 type B13 située au n°10 rue Al Kadhi Al Ghibrini.

Par conséquent, dans les deux mois suivant la date de la présente notification, cette exigence peut être contestée et l'ingérence dans son objet auprès du tribunal foncier.

Cette annonce a été publiée au journal La Presse le 30/01/2024.

2024R00281DIVD2

Avis

Suivant la décision du tribunal de 1ère instance de Nabeul en date du 30/01/2024, procès n°307 le tribunal a décidé de nommer Mr Bassem ben Abdelaziz ben Sadok Enajer comme tuteur de sa Mère, Zaineb bent Echadli ben Ahmed Lagaa pour la gestion de ses affaires conformément aux procédures légales.

2024R00293DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Boubaker Mohamed Ben Ahmed CIN : 04176731 Déclare la perte d'acte de propriété du 15/34039 du 11 février 2014 objet de titre foncier 57340 Monastir : attestation de perte n°41 du 02/02/2024.

2024S00170DIVD2

Perte d'un titre de propriété

En raison de la perte du titre de propriété n°49032/03 pour le droit immobilier n°19285 Mahdia et il est propriété de madame Mansour Naima, titulaire de la carte d'Identité nationale n°03941651 du 15/02/2019 selon le certificat de perte n°62 obtenu de la garde nationale de Hiboun le 02/02/2024 Madame Mansour Naima entend extraire une contre partie pour cette caution perdue.

2024S00173DIVD2

Avis

Mr Sami Ben Hsan Moalla titulaire de la C.I.N n°01072237 avise être propriétaire d'une parcelle de terre

d'une superficie de 29808 m² entre la route de Manzel Cheker et la route d'Agerb km 15 Sfax.

Que son titre de propriété étant perdu, il veut en extraire un deuxième original des dossiers des Notaires Ridha Koubaa et Ahmed Maaloul.

Tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir auprès du bureau du notaire Koubaa Ridha 25 rue des notaires Sfax dans un délai d'un mois de la date du présent.

Toute opposition hors délai sera rejetée.

2024X00142DIVD2

Avis

Madame Louizi Nabawiya annonce que le titre de sa propriété concernant un terrain d'une superficie 421 mètres carrés n°04 situé à la Route Saltania Mil 12 Sfax qui était fait le 26 septembre 2018 enregistré le 12 juillet 2019 n°M042798 à l'attestation de deux notaires Baklouti Mohamed Ahmed et Ben Hadj Hamida Jamila elle a perdu l'acte de donation et elle désire se faire délivrer une deuxième copie originale. Les oppositions se présentent devant Maître Baklouti Mohamed Ahmed Notaire à Sfax à son Bureau situé au 67, Rue Sidi Belhsan Ancienne Médina Sfax au cours de 30 jours de cette publication toute opposition n'est pas valable après ce délai.

2024X00143DIVD2

Avis

Monsieur Ben Farhat Abdelaziz annonce que le titre de sa propriété concernant un terrain constitué de 11 pieds d'oliviers situé à la Route Mahdia Mil 19 Sfax qui était fait le 3 avril 1984 enregistré le 14 septembre 1984 n°3901 à l'attestation de deux notaires Ellouze Ahmed et Fourati Mohamed elle a perdu l'acte de partage et il désire se faire délivrer une deuxième copie originale. Les oppositions se présentent devant Maître Baklouti Mohamed Ahmed notaire à Sfax à son bureau situé au 67 Rue Sidi Belhsan ancienne Médina Sfax au cours de 30 jours de cette publication toute opposition n'est pas valable après ce délai.

2024X00144DIVD2

Avis

Elassad, Mohamed Ali, Alya, Elmakki fils de Mokhtar Karray annoncent au public qu'ils possèdent une parcelle de terre de surface 15442m² située à la Route Elain Km 17 Sfax.

Et les deux actes de propriété ont disparu le premier leurs est revenu par acte d'achat dressé le 2/7/1975 le deuxième acte de partage de leurs père dressé le 24/12/1972 les deux par les notaires Mohamed Karray et Mahmoud Mziou et ils veulent extraire une deuxième copie des deux actes.

Et celui qui veut s'opposer doit s'adresser aupsrès du notaire à Sfax Mzid Mohamed dans un délai de trente jours à partir de la date de cet avis.

2024X00145DIVD2

SICAV RENDEMENT

Société d'Investissement à Capital Variable
Loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001 (Jort N° 59)
Agrément du ministère des finances du 8 avril 1992
Siège Social : 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis.
RNE : 0381738F

BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

(en Dinars Tunisiens)

ACTIF	31/12/2023	31/12/2022
Portefeuille-titres	**336 851 965**	**318 407 012**
Obligations et valeurs assimilées	336 851 965	318 407 012
Placements monétaires et disponibilités	**191 042 556**	**135 916 666**
Placements monétaires	191 042 091	135 916 391
Disponibilités	465	275
Créances d'exploitation	**2 675 400**	**2 681 600**
TOTAL ACTIF	**530 569 921**	**457 005 278**
PASSIF		
Autres créditeurs divers	215 113	157 086
TOTAL PASSIF	**215 113**	**157 086**
ACTIF NET		
Capital	**499 247 900**	**434 386 247**
Sommes distribuables	**31 106 908**	**22 461 945**
Sommes distribuables des exercices antérieurs	798	3 060
Sommes distribuables de l'exercice	31 106 110	22 458 885
ACTIF NET	**530 354 808**	**456 848 192**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**530 569 921**	**457 005 278**

ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2023

	31/12/2023	31/12/2022
Revenus du portefeuille-titres	**19 308 173**	**17 011 556**
Revenus des obligations et valeurs assimilées	19 308 173	17 011 556
Revenus des placements monétaires	**16 112 292**	**10 429 500**
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	**35 420 465**	**27 441 056**
Charges de gestion des placements	**(3 708 319)**	**(3 320 022)**
REVENU NET DES PLACEMENTS	**31 712 146**	**24 121 034**
Autres produits	**792**	**251**
Autres charges d'exploitation	**(644 924)**	**(570 796)**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**31 068 014**	**23 550 489**
Régularisation du résultat d'exploitation	**38 096**	**(1 091 604)**
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	**31 106 110**	**22 458 885**
Régularisation résultat d'exploitation (annulation)	(38 096)	1 091 604
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	1 040 012	1 813 417
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	18 423	-
Frais de négociation de titres	(19 008)	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**32 107 441**	**25 363 906**

SICAV RENDEMENT

Société d'Investissement à Capital Variable
Loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001 (Jort N° 59)
Agrément du ministère des finances du 8 avril 1992
Siège Social : 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis.
RNE : 0381738F

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET AU 31 DECEMBRE 2023

	31/12/2023	31/12/2022
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	**32 107 441**	**25 363 906**
Résultat d'exploitation	31 068 014	23 550 489
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	1 040 012	1 813 417
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	18 423	-
Frais de négociation de titres	(19 008)	-
Distribution de dividendes	**(19 825 029)**	**(17 966 254)**
Transactions sur le capital	**61 224 204**	**24 239 392**
Souscriptions	706 839 178	701 208 460
* Capital	681 732 808	677 358 791
* Régularisation des sommes non distribuables	612 573	1 447 624
* Régularisation des sommes distribuables	24 493 797	22 402 045
Rachats	(645 614 974)	(676 969 068)
* Capital	(617 889 189)	(650 237 712)
* Régularisation des sommes non distribuables	(633 966)	(1 519 162)
* Régularisation des sommes distribuables	(27 091 819)	(25 212 194)
Variation de l'actif net	**73 506 616**	**31 637 044**
Actif net		
* En début de l'exercice	456 848 192	425 211 148
* En fin de l'exercice	530 354 808	456 848 192
Nombre d'actions		
* En début de l'exercice	4 304 551	4 034 711
* En fin de l'exercice	4 937 211	4 304 551
Valeur liquidative	**107,420**	**106,131**
Taux de rendement	**6,13%**	**5,33%**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

2024R00269BCFA5

SICAV CROISSANCE

Société d'Investissement à Capital Variable
Loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001 JORT N° 59
2, Rue de Turquie 1001 Tunis
Agrément N° 00.394 DU 02/11/2000
RNE : 0723624/Y

BILAN ARRETÉ AU 31 DECEMBRE 2023

ACTIF	31/12/2023	31/12/2022
Portefeuille-titres	**13 009 102,814**	**12 137 975,381**
Actions et droits rattachés	11 132 497,870	10 286 331,597
Obligations et valeurs assimilées	1 072 299,000	1 087 616,000
Titres OPCVM	804 305,944	764 027,784
Placements monétaires et disponibilités	**4 503 577,317**	**3 491 148,560**
Placements monétaires	4 503 040,196	3 490 223,667
Disponibilités	537,121	924,893
Créances d'exploitation	**0,420**	**9 691,977**
TOTAL ACTIF	**17 512 680,551**	**15 638 815,918**
PASSIF		
Autres créditeurs divers	22 738,931	15 144,426
TOTAL PASSIF	**22 738,931**	**15 144,426**
ACTIF NET		
Capital	16 663 845,363	14 891 816,387
Sommes distribuables		
Sommes distribuables de l'exercice clos	37,210	46,217
Sommes distribuables de l'exercice	826 059,047	731 808,888
ACTIF NET	**17 489 941,620**	**15 623 671,492**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**17 512 680,551**	**15 638 815,918**

ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2023

	31/12/2023	31/12/2022
Revenus du portefeuille-titres	**771 897,082**	**705 378,385**
Dividendes	692 764,082	645 590,385
Revenus des obligations et valeurs assimilées	79 133,000	59 788,000
Revenus des placements monétaires	**208 129,101**	**160 004,662**
TOTAL DES REVENUS DE PLACEMENTS	**980 026,183**	**865 383,047**
Charges de gestion des placements	(116 664,437)	(102 604,543)
REVENU NET DES PLACEMENTS	**863 361,746**	**762 778,504**
Autres charges	(49 253,784)	(33 629,491)
RESULTAT D'EXPLOITATION	**814 107,962**	**729 149,013**
Régularisation du résultat d'exploitation	11 951,085	2 659,875
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	**826 059,047**	**731 808,888**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	(11 951,085)	(2 659,875)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	853 818,718	908 641,745
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	73 823,500	205 937,280
Frais de négociation de titres	(204,022)	(4 691,802)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**1 741 546,158**	**1 839 036,236**

SICAV CROISSANCE

Société d'Investissement à Capital Variable
Loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001 JORT N° 59
2, Rue de Turquie 1001 Tunis
Agrément N° 00.394 DU 02/11/2000
RNE : 723624/Y

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET AU 31 DÉCEMBRE 2023

	31/12/2023	31/12/2022
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	**1 741 546,158**	**1 839 036,236**
Résultat d'exploitation	814 107,962	729 149,013
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	853 818,718	908 641,745
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	73 823,500	205 937,280
Frais de négociation de titres	(204,022)	(4 691,802)
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	**(731 820,595)**	**(683 827,710)**
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	**856 544,565**	**664 963,239**
Souscriptions		
- Capital	839 126,700	7 311 896,673
- Régularisation des sommes non distribuables	11 564,960	527 929,922
- Régularisation des sommes distribuables	12 117,845	353 359,104
Rachats		
- Capital	(5 940,720)	(6 650 827,108)
- Régularisation des sommes non distribuables	(160,160)	(526 698,528)
- Régularisation des sommes distribuables	(164,060)	(350 696,824)
VARIATION DE L'ACTIF NET	**1 866 270,128**	**1 820 171,765**
ACTIF NET		
En début de l'exercice	15 623 671,492	13 803 499,727
En fin de l'exercice	17 489 941,620	15 623 671,492
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de l'exercice	50 135	47 730
En fin de l'exercice	52 940	50 135
VALEUR LIQUIDATIVE	**330,373**	**311,632**
TAUX DE RENDEMENT	**10,70%**	**12,71%**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le Bulletin Officiel du CMF

2024R00270BCFA5

SICAV L'INVESTISSEUR - Société d'investissement à capital variable

Siège social : Rue Hédi Nouira – Tunis R.C : B 186251996 __ RNE:0492573T

BILAN au 31 décembre 2023

en dinars

	31/12/2023	31/12/2022
ACTIF		
AC 1 Portefeuille - titres	**1,011,828**	**1,016,437**
Actions, valeurs assimileés et droits rattachés	446,568	366,030
Obligations et valeurs assimileés	147,642	263,106
Emprunts d'état	417,618	387,301
AC 2 Placements monétaires et disponibilités	**251,346**	**248,975**
Placements monétaires	202,663	203,445
Disponibilités	48,682	45,530
AC 3 Créances d'exploitation	**29**	**133**
AC 4 Autres actifs	**0**	**0**
TOTAL ACTIF	**1,263,202**	**1,265,544**
PASSIF		
PA 1 Opérateurs Créditeurs	28,901	27,101
PA 2 Autres Créditeurs Divers	19,861	19,460
TOTAL PASSIF	**48,762**	**46,560**
ACTIF NET		
CP 1 Capital	**1,168,449**	**1,169,015**
CP2 Sommes Distribuables	**45,991**	**49,969**
Sommes distribuables des exercices antérieurs	13	10
Sommes distribuables de l'exercice	45,978	49,959
ACTIF NET	**1,214,440**	**1,218,984**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**1,263,202**	**1,265,544**

Etat de résultat au 31 décembre 2023

en dinars

	31/12/2023	31/12/2022
PR 1 Revenus du portefeuille - titres	**65,325**	**67,521**
Dividendes	22,223	21,829
Revenus des obligations et valeurs assimilées	15,208	18,941
Revenus des Emprunts d'état	27,893	26,751
PR 2 Revenus des placements monétaires	**14,722**	**15,354**
Total des revenus des placements	**80,047**	**82,875**
CH 1Charges de gestion des placements	**(9,673)**	**(9,618)**
REVENU NET DES PLACEMENTS	**70,374**	**73,257**
PR 3 Autres produits	**0**	**0**
CH 2 Autres charges	**(24,433)**	**(23,325)**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**45,941**	**49,932**
PR 4 Régularisation du résultat d'exploitation	**37**	**27**
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	**49,959**	**49,959**
PR 4 Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	**(37)**	**(27)**
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(19,892)	42,154
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres	19,108	(47,673)
Frais de négociation de titres	(3,051)	(4,502)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**42,106**	**39,912**

SICAV L'INVESTISSEUR

Société d'investissement à capital variable
Siège social : Rue Hédi Nouira – Tunis
R.C : B 186251996 __ RNE:0492573T

Etat de variation de l'actif net au 31 décembre 2023

en dinars

	31/12/2023	31/12/2022
AN 1 Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	**42,106**	**39,912**
Résultat d'exploitation	45,941	49,932
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(19,892)	42,154
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres	19,108	(47,673)
Frais de negociation de titres	(3,051)	(4,502)
AN 2 Distribution des dividendes	**(49,956)**	**(28,590)**
AN 3 Transactions sur le capital		
a- Souscriptions	**3,306**	**1,866**
Capital	3,201	1,854
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	69	(16)
Régularisation des sommes distribuables	37	27
a- Rachats		
Capital		
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		
Régularisation des sommes distribuables		
VARIATION DE L'ACTIF NET	**(4,544)**	**13,188**
AN 4 Actif Net		
En début d'exercice	1,218,984	1,205,796
En fin d'exercice	1,214,440	1,218,984
AN 5 Nombre d'actions		
En début d'exercice	17,167	17,140
En fin d'exercice	17,212	17,167
VALEUR LIQUIDATIVE	**70.550**	**71.007**
AN 6 Taux de rendement annuel	**3.45%**	**3.31%**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

2024400234BCFA5

SICAV L'EPARGNANT - Société d'investissement à capital variable
Siège social : Rue Hédi Nouira – Tunis R.C : B 115741997 _ RNE:0587518J

Bilan au 31 décembre 2023

en dinars

	31/12/2023	31/12/2022
ACTIF		
Portefeuille - titres	**149,566,697**	**169,991,314**
Obligations et valeurs assimilées	147,100,499	160,138,781
Actions OPCVM	2,466,197	9,852,533
Placements monétaires et disponibilités	**35,198,342**	**40,263,699**
Placements monétaires	13,543,297	17,995,934
Disponibilités	21,655,045	22,267,765
Créances d'exploitation	**104,711**	**99,866**
TOTAL ACTIF	**184,869,750**	**210,354,879**
PASSIF		
Opérateurs Créditeurs	357,325	396,777
Autress créditeurs divers	17,071	26,936
TOTAL PASSIF	**374,396**	**423,713**
ACTIF NET		
Capital	**173,769,529**	**198,860,669**
Sommes Distribuables		
Sommes distribuables des exercices antérieurs	2,052	1,548
Sommes distribuables de l'exercice	10,723,773	11,068,949
ACTIF NET	**184,495,354**	**209,931,166**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**184,869,750**	**210,354,879**

Etat de résultat au 31 décembre 2023

en dinars

	31/12/2023	31/12/2022
Revenus du portefeuille - titres	**10,016,571**	**11,347,452**
Revenus des obligations et valeurs assimilées	10,016,571	11,347,452
Revenus des placements monétaires	**3,407,877**	**2,571,158**
Total des revenus des placements	**13,424,449**	**13,918,610**
Charges de gestion des placements	(1,152,762)	(1,287,267)
REVENU NET DES PLACEMENTS	**12,271,687**	**12,631,343**
Autres produits	76,001	52,054
Autres charges	(239,832)	(267,944)
Contribution conjoncturelle	(400)	(200)
RESULTAT D'EXPLOITATION	**12,107,457**	**12,415,253**
Régularisation du résultat d'exploitation	(1,383,684)	(1,346,304)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	**10,723,773**	**11,068,949**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	1,383,684	1,346,304
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titre:	(174,945)	105,196
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres	502,894	326,055
Frais de négociation de titres	(28,210)	(27,693)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**12,407,197**	**12,818,810**

SICAV L'EPARGNANT

Siège social : Rue Hédi Nouira – Tunis R.C : B 115741997 _ RNE:0587518J

Siège social : Rue Hédi Nouira – Tunis
R.C : B 115741997 _ RNE:0587518J

Bilan au 31 décembre 2022

Etat de variation de l'actif net au 31 décembre 2023

en dinars

	31/12/2023	31/12/2022
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitati	**12,407,195**	**12,818,810**
Résultat d'exploitation	12,107,457	12,415,253
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(174,945)	105,196
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	502,894	326,055
Frais de négociation de titres	(28,210)	(27,693)
Distribution de dividendes	**(11,068,647)**	**(10,939,927)**
Transactions sur le capital	**(26,774,361)**	**(6,659,412)**
Souscriptions		
Capital	111,188,550	156,346,257
Régularisation des sommes non distribuables	115,195	547,697
Régularisation des sommes distribuables	3,186,154	3,094,610
Rachats		
Capital	(136,599,103)	(161,830,245)
Régularisation des sommes non distribuables	(95,522)	(376,915)
Régularisation des sommes distribuables	(4,569,635)	(4,440,816)
VARIATION DE L'ACTIF NET	**(25,435,812)**	**(4,780,528)**
Actif Net		
En début d'exercice	209,931,166	214,711,694
En fin d'exercice	184,495,354	209,931,166
Nombre d'actions		
En début d'exercice	1,995,421	2,050,608
En fin d'exercice	1,740,446	1,995,421
VALEUR LIQUIDATIVE	**106.005**	**105.206**
Taux de rendement annuel	**6.03%**	**5.57%**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

2024400235BCFA5

SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE - Société d'investissement à capital variable

Siège social : 34, Rue Hédi Karray – 1004 El Menzah 4 R.C : B01252782016 _RNE: 1488119C

Bilan au 31 décembre 2023

en dinars

	31/12/2023	31/12/2022
ACTIF		
Portefeuille - titres	**119,421,852**	**129,363,797**
Actions et valeurs assimilées	7,219,814	7,357,110
Obligations	92,721,119	100,840,623
Emprunts d'Etat	19,480,919	21,166,064
Placements monétaires et disponibilités	**63,547,951**	**34,869,570**
Placements monétaires	14,074,926	10,995,577
Disponibilités	49,473,025	23,873,993
Créances d'exploitation	**10,868**	**3,515**
TOTAL ACTIF	**182,980,671**	**164,236,882**
PASSIF		
Opérateurs Créditeurs	278,347	236,256
Autres Créditeurs Divers	49,492	38,500
TOTAL PASSIF	**327,839**	**274,756**
ACTIF NET		
Capital	**171,581,154**	**155,022,081**
Sommes Distribuables	**11,071,678**	**8,940,045**
Sommes distribuables des exercices antérieurs	0	0
Sommes distribuables de l'exercice	11,955,082	10,301,886
Régul. Résultat distribuable de l'exercice	(883,404)	(1,361,841)
ACTIF NET	**182,652,832**	**163,962,126**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**182,980,671**	**164,236,882**

Etat de résultat au 31 décembre 2023

en dinars

	31/12/2023	31/12/2022
Revenus du portefeuille - titres	**8,094,012**	**8,947,366**
Dividendes	461,982	458,848
Revenus des obligations	6,591,107	7,156,310
Revenus des autres valeurs	1,040,923	1,332,208
Revenus des placements monétaires	**5,337,132**	**2,713,155**
Total des revenus des placements	**13,431,144**	**11,660,521**
Charges de gestion des placements	(1,240,563)	(1,154,883)
REVENU NET DES PLACEMENTS	**12,190,581**	**10,505,638**
Autres charges	(235,499)	(203,752)
RESULTAT D'EXPLOITATION	**11,955,082**	**10,301,886**
Régularisation du résultat d'exploitation	(883,404)	(1,361,841)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	**11,071,678**	**8,940,045**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	883,404	1,361,841
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	443,749	387,124
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres	(55,693)	79,641
Frais de négociation de titres	(29,490)	(36,761)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**12,313,648**	**10,731,890**

SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE

Société d'investissement à capital variable
Siège social : 34, Rue Hédi Karray – 1004 El Menzah 4
R.C : B01252782016 _RNE: 1488119C

Etat de variation de l'actif net au 31 décembre 2023

en dina

	31/12/2023	31/12/2022
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	**12,313,648**	**10,731,890**
Résultat d'exploitation	11,955,082	10,301,886
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	443,749	387,124
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	(55,693)	79,641
Frais de négociation de titres	(29,490)	(36,761)
Distribution de dividendes	**0**	**0**
Transactions sur le capital	**6,377,058**	**3,893,726**
Souscriptions	**153,250,328**	**140,669,232**
Capital	145,919,735	129,570,138
Régularisation des sommes non distribuables	3,506,698	8,258,982
Régularisation des sommes distribuables	3,823,895	2,840,112
Rachats	**(146,873,270)**	**(136,775,506)**
Capital	(139,836,349)	(124,881,805)
Régularisation des sommes non distribuables	(2,329,622)	(7,691,748)
Régularisation des sommes distribuables	(4,707,299)	(4,201,953)
VARIATION DE L'ACTIF NET	**18,690,706**	**14,625,617**
Actif Net		
En début d'exercice	163,962,126	149,336,509
En fin d'exercice	182,652,832	163,962,126
Nombre d'actions		
En début d'exercice	1,200,708	1,161,707
En fin d'exercice	1,254,067	1,200,708
VALEUR LIQUIDATIVE	**145.648**	**136.555**
Taux de rendement	**6.66%**	**6.23%**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

2024400236BCFA5

SICAV AVENIR - Société d'investissement à capital variable

Siège social : 34, rue Hédi Karray 1004 El Menzah IV R.C : B 1514 2000 __RNE: 0438803G

BILAN au 31 décembre 2023

en dinars

	31/12/2023	31/12/2022
ACTIF		
AC 1 Portefeuille - titres	**936,775**	**935,452**
Actions,valeurs assimileés et droits rattachés	207,132	146,160
Obligations et valeurs assimileés	729,643	789,292
AC 2 Placements monétaires et disponibilités	**233,163**	**233,739**
Placements monétaires	202,663	203,445
Disponibilités	30,499	30,294
AC 3 Créances d'exploitation	**482**	**380**
AC 4 Autres actifs	0	0
TOTAL ACTIF	**1,170,420**	**1,169,571**
PASSIF		
PA 1 Opérateurs Créditeurs	**3,601**	**3,055**
PA 2 Autres Créditeurs Divers	**21,437**	**20,253**
TOTAL PASSIF	**25,038**	**23,308**
ACTIF NET		
CP 1 Capital	**1,097,939**	**1,100,047**
CP2 Sommes Distribuables	**47,444**	**46,215**
Sommes distribuables des exercices antérieurs	19	7
Sommes distribuables de l'exercice	47,425	46,209
ACTIF NET	**1,145,382**	**1,146,263**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**1,170,420**	**1,169,571**

ETAT DE RESULTAT au 31 décembre 2023

	31/12/2023	31/12/2022
PR 1 Revenus du portefeuille - titres	**64,914**	**62,677**
Dividendes	13,264	6,932
Revenus des obligations et valeurs assimilées	51,650	55,745
PR 2 Revenus des placements monétaires	**14,388**	**13,555**
Total des revenus des placements	**79,302**	**76,232**
CH 1Charges de gestion des placements	**(7,962)**	**(7,958)**
REVENU NET DES PLACEMENTS	**71,340**	**68,274**
CH 2 Autres charges	**(23,924)**	**(22,070)**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**47,416**	**46,203**
PR 4 Régularisation du résultat d'exploitation	**9**	**5**
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	**47,426**	**46,209**
PR 4 Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	**(9)**	**(5)**
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(10,025)	6,428
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres	8,538	(9,199)
Frais de négociation de titres	(1,163)	(2,265)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**44,767**	**41,167**

SICAV AVENIR

Société d'investissement à capital variable
Siège social : 34, rue Hédi Karray 1004 El Menzah IV
R.C : B 1514 2000 __RNE: 0438803G

Etat de variation de l'actif net au 31 décembre 2023

en dinars

	31/12/2023	31/12/2022
AN 1 Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation		
Résultat d'exploitation	47,416	46,203
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(10,025)	6,428
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres	8,538	(9,199)
Frais de negociation de titres	(1,163)	(2,265)
AN 2 Distribution des dividendes	**(46,197)**	**(31,876)**
AN 3 Transactions sur le capital		
a- Souscriptions	**549**	**330**
Capital	540	325
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	1	(1)
Régularisation des sommes distribuables	9	5
a- Rachats	**0**	**0**
Capital	0	0
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	0	0
Régularisation des sommes distribuables	0	0
VARIATION DE L'ACTIF NET	**(881)**	**9,621**
AN 4 Actif Net		
en début d'exercice	1,146,263	1,136,641
en fin d'exercice	1,145,382	1,146,263
AN 5 Nombre d'actions		
en début d'exercice	20,387	20,381
en fin d'exercice	20,397	20,387
VALEUR LIQUIDATIVE	**56.154**	**56.225**
AN 6 Taux de rendement annuel	**3.90%**	**3.62%**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

2024400237BCFA5